Salle de Lecture au Parlement

MONTREAL 12 NOVEMBRE 1910

Fut-on cent millions d'esclaves,
Je suis libre,
VICTOR HUGO.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.
VICTOR HUGO.

1ère Année, No. 44 — Rédigé en Collaboration — Deux Sous le Numéro

LIBERALISME D'HIER

Le Parlement doit être un laboratoire et non un escabeau

Une réponse au "Soleil"

C'est Thiers qui disait, un jour : "Quand on est réduit à n'entendre la vérité que de la bouche de ceux qui ont le courage de la dire, on l'entend de très peu de monde".

En effet, tous ceux que guide uniquement l'intérêt personnel, que dévorent l'ambition sordide, le désir d'arriver aux honneurs et à la fortune par n'importe quel moyen, parlent plus souvent le langage du courtisan et du flagorneur.

Aussi, nos commentaires au sujet de la défaite de Drummond et Arthabaska, s'ils ont fait écho à la saine conscience libérale dans notre province, ont soulevé l'indignation des gens qui vivent du pouvoir et pour le pouvoir.

Que voulez-vous ? Nous avons promulgué des vérités qui se penchaient sur les lèvres de tout le monde, mais que l'on hésitait depuis longtemps à préciser ou à confier à l'opinion publique.

Le "Soleil" en est tout ébouriffé, tout scandalisé. Habitué au régime de la flatterie et aux oeuvres serviles, nourri dans les gras paturages que chacun connait, bornant l'horizon de son libéralisme aux rebords de l'assiette au beurre, notre confrère se refuse à reconnaitre chez autrui les actes de franchise et d'indépendance et n'admet qu'une façon de servir un parti : la sienne....

C'est pourquoi il accuse le "Pays" et M. Langlois, député de Saint-Louis, "de tirer dans le dos du parti libéral et de venger des rancunes personnelles".

D'abord, le "Soleil" ne devrait jamais tenir pareils propos, car certains de ses maitres se sont élevés aux honneurs et à la richesse en assassinant leurs bienfaiteurs et leurs amis ou en reniant ceux qui leur avaient prêté leurs épaules pour escalader les faites et leur coutz pour s'en faire un rempart de dévouement. Et s'il tient à quelques pages d'histoire à ce sujet, nous ne nous refuserons pas à les écrire.

Demander que le sénateur Dandurand—que le parti libéral a chargé d'or et comblé de gloire—cesse d'être à lui seul tout un comité; demander que les Ecrément, les Gauthier et les autres imposteurs de ce calibre disparaissent de notre état-major; demander la suppression des cliques, la déchéance de ceux qui trafiquent les situations et vendent les promotions; demander qu'on soit plutôt libéral que ministériel; réclamer plus d'indépendance et, partant, plus d'autorité pour la presse libérale; conseiller à nos amis d'avoir plus d'aspirations et moins d'appétits—ça s'appelle d'après le "Soleil" tirer dans le dos. Sir Lomer pourrait peut-être nous dire si l'expression est juste.

Mais est-ce que le "Globe", le grand organe libéral d'Ontario, tirait dans le dos du parti quand, l'autre jour, comme pour prêter plus d'autorité à nos paroles, il reprochait à notre députation son inconscience et son inaction et regrettait de constater que les libéraux dans notre province n'avaient pas pris suffisamment contact avec le peuple.

Est-ce que le "Canada" commettait cet acte odieux quand, dans son article de jeudi, il s'écriait en parlant des députés libéraux : "Qu'ils se réveillent de leur torpeur"?

Faisant le procès de notre franchise et insultant à l'acte de courage que nous avons accompli, le "Soleil" ajoutait ces paroles ineffables, évidemment destinées au député de Saint-Louis :

"Si l'indépendance consiste à étaler son intransigeance et ses parti-pris, à revendiquer et à vouloir imposer comme un dogme, les théories plus ou moins outrancières que l'on a conçues, nous déclinons également tout titre à ce genre d'indépendance, et qui plus est nous en avons la plus sincère horreur."

Mais, ces théories outrancières que M. Langlois a préconisées avec tant de persévérance et que le "Pays" défend avec conviction, c'était le programme de Mercier, de Marchand, de Laurier, de Gouin lui-même, c'était le vrai, le bon, le grand libéralisme d'hier.

C'est M. Gouin qui disait en 1897, à Montréal, au Club de la Partie Est, ces paroles que nous ne saurions rappeler trop souvent :

"Pour les libéraux convaincus, ce que le gouvernement Marchand a donné à la dernière session concernant l'instruction publique, n'est qu'une partie de ce qu'il avait promis et de ce qu'il donnera. Aujourd'hui la nomination d'inspecteurs d'écoles appartient au gouvernement qui verra désormais à nommer des hommes d'action et de devoir. Le parti libéral a promis un ministère de l'instruction publique et il tiendra sa promesse en dépit de certaines remarques qui ont pu être faites. C'est une question de progrès et notre parti ne peut pas reculer. Le parti libéral doit à ses traditions et à son histoire de donner au peuple de la province de Québec la réforme scolaire dans toute sa plénitude."

Nous comprenons aisément que le "Soleil" qui n'a jamais vu autre chose dans la politique que l'occasion d'un butin, éprouve la plus sincère horreur en présence d'une pareille profession de foi.

Le "Soleil", habitué à défendre son patronage, juge encombrant les gens qui se contentent de défendre une cause.

Le "Soleil", qui a vu des hommes jouer du couteau pour "arriver"; sacrifier l'intérêt public à leur cupidité, pratiquer l'hypocrisie pour se donner des airs de dévôt, qui vit dans le commerce de gens dont l'âme est chargée de mensonges et d'attentats, fait bien de lancer ses foudres au "Pays" et à M. Langlois : celui-là est un mauvais journal, celui-ci un député dangereux !

x x x

Spuller disait un jour : "La politique des idées a fléchi, tandis que celle des appétits a grandi."

Or, il y a trop d'appétits dans notre politique actuelle et pas assez d'idées.

Nous demandons et nous ne cesserons de demander que l'on revienne au vieil idéal, que le libéralisme soit un fait et non une étiquette, que le Parlement soit un laboratoire et non un escabeau.

Les députés sont élus pour aller représenter des intérêts, défendre des idées et servir une cause, et non pas pour aller faire la chasse aux situations.

La présence d'éléments suspects ou compromis dans notre état-major a été une cause de désaffection et de désagrégation.

La création de cliques accaparant tout jusqu'à l'oreille des chefs, proscrivant comme des pestiférés les hommes les plus dévoués et les plus désintéressés, contaminant la jeunesse de leur amoralité politique a été un fléau dans notre parti.

Nous sommes tombés à ces temps où Rover-Collard disait que chacun se déguisait sa propre avidité en se disant que le premier devoir d'un citoyen dévoué à sa patrie est de soutenir son gouvernement.

L'heure est arrivée de restaurer l'idéal dans le libéralisme de notre pays.

VINDICATOR

"FLASHLIGHT"

Pour aller en raquette

"L'homme qui réfléchit est un animal dépravé", dit quelque part Jean-Jacques Rousseau. Ce fut, sans doute, après une longue réflexion que certains jeunes gens "au coeur généreux" se mirent, la semaine dernière, en tête de révolutionner le Montagnard et d'en faire une succursale de l'A. C. J. C., en exigeant de tous les membres qu'ils soient catholiques et qu'ils n'appartiennent à aucune société défendue par l'Eglise."

Voilà qui est magnifique : un Canayen, pour aller en raquette est obligé de montrer son billet de confession.

Mais, chers amis, vous oubliez le principal : au lieu de perdre son temps en propos inutiles durant les marches, on devrait être obligé de dire son chapelet; de plus, ne seront admis que ceux qui seront porteurs d'un certificat de mouchards. C'est plus catégorique.

Où diable l'intolérance va-t-elle se nicher ?

Mais, au fait, un protestant ou un libre-penseur a-t-il le droit dans notre pays de liberté d'aller en raquette ? Et peut-on décemment permettre à ceux qui font partie de sociétés défendues par l'Eglise de prendre un coup avec des catholiques ? En toute sécurité de conscience, des catholiques dignes de ce nom peuvent-ils aller passer leurs soirées avec des gens qui ne professent pas leur foi, chez Lumkins, chez Péloquin ou au Tornhill ?

C'est trop drôle ! Certainement, il se trouvera quelque Joseph Bégin pour dénoncer la majorité des membres du Montagnard qui ont fait table rase d'exigences aussi stupides et pour crier à la franc-maçonnerie.

Ah ! c'est que nous traversons une époque grandiose ! Qui donc disait que tout Canayen porte en son coeur un poète épique ? C'est plutôt un aspirant martyr; Depuis quelques mois, il n'est question que de verser son sang pour la foi. Pourtant, nous ne sommes pas en Chine ni en Afrique.

Aussi les croisés se rattrapent sur des lubies, ils voient des francs-maçons partout. Ne m'a-t-on pas dit l'autre jour qu'il y en avait à la "Croix", à la "Vérité" selon Mgr Fallon, dans l'entourage de M. Bourassa, à l'école Technique, dans la députation sur le banc, au Portugal, jusque, m'a-t-on affirmé, dans la loge l'Emancipation.

C'est effrayant, comme dit ma concierge.

...Ah ! décidément, après avoir beaucoup réfléchi, je crois que le Montagnard a eu tort de ne pas adopter les amendements en question. C'est que, voyez-vous, il doit y avoir des francs-maçons, là aussi !

Albert CHAMOT



LE MAIRE GUERIN.—Depuis que le docteur Laberge m'a flanqué c't' "injection", j'ai toujours un "rapport" sur l'estomac.

La fin d'une enquête

A-t-on peur de connaitre la vrale situation scolaire ?

M. Dandurand trop occupé pour conduire l'enquête à bonne fin

Les suggestions du "Pays"

Ainsi la Commission Royale qui devait enquêter sur la situation scolaire de Montréal ne siégera plus. C'est, du moins, ce que nous apprend une petite note publiée dans le "Canada" de samedi dernier sous la signature du secrétaire.

Eh ! quoi, les Commissaires ont-ils peur d'être trop renseignés? Craignent-ils d'apprendre que l'état de choses actuel est ni plus ni moins que décourageant ? Pourtant les récents agissements des commissaires d'écoles irresponsables leur fourniraient un joli sujet de méditation.

Des commissaires qui ne paient pas un sou de taxe, qui n'ont pas d'enfants à faire instruire, se fichent bien de désorganiser les classes et faire payer à la Commission Scolaire quelques milliers de piastres de plus; peu leur chant: d'ailleurs, ce n'est pas leur argent et ils ne sont pas responsables.

Et les Commissaires Royaux qui, eux, doivent renseigner le gouvernement sur la situation, ils n'ont pas le droit d'ignorer un mépris aussi flagrant des droits des contribuables. Qu'ils continuent donc leur enquête !

Sans doute, la note officielle du "Canada" disait que "la commission invite une dernière fois les sociétés, les corps constitués et le public en général qui auraient des suggestions à offrir de vouloir bien les présenter sous forme de mémoires qu'on devra adresser au secrétaire de la Commission le ou avant le 15 Novembre courant."

Ce n'est là qu'une échappatoire. La Commission, après avoir dormi un sommeil léthargique qui dura huit mois, se réveille soudain et décrète qu'il reste dix jours pour lui donner des informations ou lui faire des suggestions.

C'est ridicule ! Et puis, ce n'est pas une façon d'enquêter.

Le "Pays" proteste contre cette manière d'agir.

Depuis près de deux ans que cette Commission est nommée, je prétends qu'elle a perdu trop de temps pour aller maintenant à toute vapeur et empêcher par là plus de lumière de se faire sur notre instruction scolaire. Le "Pays" a réclamé, à plusieurs reprises, que l'enquête avance, mais il a réclamé l'enquête, il n'a jamais voulu que sous prétexte d'aller vite, on brûle les étapes.

Peu importent les mémoires des derniers dix jours, nous savons ce qui a été dit à l'enquête et nous nous proposons de rencontrer les Commissaires sur le terrain de leur rapport. Nous nous souvenons par exemple du mémoire des ouvriers, nous nous souvenons aussi que plusieurs curés sont allés témoigner au nom, disaient-ils, de toute leur paroisse, mais ils ont du avouer que, de fait, ils n'avaient consulté personne et ne donnaient que leur opinion personnelle.

Le "Pays" ne cache pas ses espérances et ce sont ses suggestions aux Commissaires Royaux : nous comptons que le rapport sera en faveur de la fusion de toutes les commissions scolaires en une seule, de l'élection des commissaires d'écoles par quartier ou par paroisse, peu importe, mais leur élection; nous espérons encore que le rapport recommandera fortement l'uniformité des livres pour toute la ville de Montréal et aussi l'instruction obligatoire puisque maintenant elle est gratuite.

x x x

Je crois que les contribuables de Montréal se rappelleront longtemps de cette Enquête Royale. On ne s'est jamais moqué des électeurs d'une façon aussi scandaleuse; on aura pris deux ans pour une demi-enquête qui aurait pu se faire complète en un mois. La faute n'en est pas toute au gouvernement, loin de là, mais je crois que, si le premier ministre avait poussé davantage les Commissaires Royaux, l'enquête eut été mieux faite. Cependant, je n'hésite pas à mettre la faute sur les Commissaires et plus particulièrement sur le président, M. Dandurand. C'est à cause de lui, que les séances ont dû être suspendues à maintes reprises, c'est à cause de lui que rien n'a été fait depuis huit mois, c'est à cause de lui qu'on se hâte tant d'en finir.

En effet, les Commissaires ne veulent recevoir des suggestions que jusqu'au 15 Novembre l'avant-veille de l'ouverture de la session fédérale. Je comprends que le sénateur Dandurand est un homme très occupé, qu'il préside les séances du Comité des Citoyens et qu'il y prêche la pureté électorale, qu'il organise les élections fédérales et qu'il y pratique le contraire de ce qu'il prêche au Comité des Citoyens, qu'il va faire en Europe de la haute diplomatie, qu'il distribue à Montréal le patronage d'Ottawa, qu'il dirige certaine feuille ministérielle dans les sentiers de l'indépendance, qu'il est directeur du Grand Tronc Pacifique, directeur de la Dominion Textile, directeur de banque, directeur de plusieurs institutions financières, qu'il est à la tête d'une grosse étude d'avocat, etc., etc, je sais tout cela, mais si le sénateur Dandurand n'avait pas le temps de mener cette enquête à bonne fin, il n'avait qu'à refuser il en pullule des gens qui auraient aussi bien et même mieux fait l'affaire que lui.

Tout ce que nous demandons c'est une enquête bien faite, par qui que ce soit.

x x x

Mais voilà, la chose est accomplie ; nos jérémiades n'y changeront rien. Nous voulons espérer cependant que les Commissaires déposeront leur rapport avant la prochaine session provinciale. Alors l'Assemblée Législative édictera toute mesure qu'elle croira bonne.

S'il y a lieu d'améliorer, nous n'avons pas de temps à perdre. Déjà on ne va pas trop vite chez nous pour renvoyer à l'année suivante une mesure de progrès.

Jean BRISSON

LES AMENDEMENTS DE SIR LOMER

L'an dernier, les tribunaux condamnaient, par l'émission d'un bref d'injonction, la commission scolaire catholique de Montréal à se conformer aux dispositions du Code Scolaire concernant l'uniformité des livres.

Aussitôt, pour faire la cour au clergé, Sir Lomer Gouin faisait amender le Code Scolaire par le parlement pour soustraire cette Commission aux effets de ce jugement.

Les tribunaux viennent de permettre l'émission d'un nouveau bref d'injonction encore contre la même Commission Scolaire, à la suite de la destitution arbitraire et illégale de cinq professeurs.

Sir Lomer devra préparer un nouvel amendement.

Quand on entre dans la voie des capitulations, il est assez difficile de savoir quand et où on s'arrêtera.

LES TEMPS CHANGENT

M. Antonio Perrault, ancien président de l'A. C. J. fait la leçon au clergé

Autres temps, autres oiseaux, dit le vieux proverbe.

M. Antonio Perrault, ancien président de l'Association Catholique de la Jeunesse, qui recrutait autrefois des Sectaires dans le Bien et les entrainait vers le préjugé contre les tendances libérales, qui suivait comme tant d'autres jeunes gens, M. Bourassa dans les sentiers de la démagogie et se laissait emporter par le courant nationaliste, s'est aperçu un jour qu'il faisait fausse route. Il s'est dégagé des cadres de l'A. C. J. C. et des serres de H. B. et est entré dans le bureau de Sir Lomer Gouin. Il s'est mêlé à la lutte de Drummond-Arthabaska et, au lendemain du désastre écrivait au "Canada" une lettre dans laquelle il reproche amèrement au clergé de ces deux comtés d'avoir pris une part active à la campagne électorale contre M. Laurier.

Un ancien président de la Jeunesse Catholique régentant le clergé ! Où allons-nous ?

Depuis M. Antonio Perrault les affaires de l'A. C. J. ont marché. Cette société s'est donné comme chef Zéar Beaupré, perceur de plafond, et chevalier de l'ordre du Vilebrequin. Elle a porté en triomphe A. J. Lemieux, voleur de grand chemin.

M. Perrault a du perdre de ses illusions en ces derniers temps.

POUR MIEUX SAVOURER

Nous publions ci-après le texte des propositions d'amendements aux règlements du Club de Raquette Le Montagnard, afin de permettre à nos lecteurs de mieux savourer le "flash-light" de notre collaborateur Chamot et les deux croquis de notre excellent caricaturiste :

PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS AUX REGLEMENTS

Le Comité de Régie a adopté les amendements suivants, qui devront être ratifiés par l'assemblée générale annuelle.

1. Ajoutez les mots suivants à l'article "de la raquette et des amusements d'hiver".

2. Ajoutez les paragraphes suivants à l'art. 6 : "1. ETRE CANADIEN-FRANÇAIS ou considéré comme tel. 2. ETRE CATHOLIQUE ROMAIN. 3. Avoir de bonnes moeurs et N'APPARTENIR, sauf dispense de l'ordinaire, A AUCUNE SOCIETE DEFENDUE PAR L'EGLISE."

Il convient de noter ici qu'il s'est trouvé parmi les membres du Montagnard une majorité assez intelligente et assez libre pour jeter au panier des amendements aussi saugrenus.

UNE FEMME GAIE

Elle est grasse, elle est rose, elle est potelée. Ses dents sont de l'émail le plus pur, et comme elle rit tout le temps, nul ne l'ignore. Elle a toujours des histoires extraordinaires à vous raconter et elle rit : "Ah ! ma chère, que c'est drôle !" Quelque fois, ce n'est pas drôle du tout, mais le rire communicatif de la grassouillette petite personne vous gagne et à votre tour vous trouvez cela très amusant.

Très communicative, elle vous raconte sa vie à tout propos : 'Vous savez, je suis née sous une heureuse étoile, moi. Au couvent, j'ai toujours eu la médaille des bonnes manières. J'ai été fiancée deux fois et j'ai épousé le meilleur garçon du monde. Je suis très heureuse." Le meilleur garçon du monde ne se plaint pas. Parfois, son étourdissante moitié lui tombe bien un peu sur les nerfs, et il rêverait d'une longue et mélancolique compagne, mais elle est si bonne, cette chère Elisa. Toujours aux petits soins, toujours gaie, toujours satisfaite.

Ils sont beaux à voir. Lui, très brun, solennel, nébuleux. Elle, une petite caille, qui aurait des plumes blondes et des dents blanches. (Ceci seulement pour la comparaison, car je ne sache pas que les cailles, pas plus que les poules, n'aient de dents.) Elle sautille à ses côtés. Elle rit, elle babille, elle trouve qu'il fait beau, elle aime tout le monde et envoie des sourires jusqu'aux moineaux qui picorent dans la rue. Si un mendiant lui demande l'aumône, elle lui donne tous les sous qu'elle a dans sa bourse.

Dans leur intérieur, si elle trouve que son Adalbert à l'air triste, elle lui saute au cou, l'embrasse à tort et à travers : "Qu'est-ce qu'il a mon gros chou ?" Lui, doucement essaie de se dégager et prend un journal. Elle ne lui en veut pas et elle va s'installer au piano où elle chante "Souvenirs du Jeune Age, etc."

Si des amis viennent les voir, elle est enchantée : "Comme c'est gentil à vous d'être venus nous égayer." Adalbert va être si content de pouvoir faire sa partie de "bridge". Ils installent la table à jouer. Elle bavarde tout le temps, fait tomber les cartes, se trompe de jeu, si bien que son mari propose aux hommes de monter dans le fumoir où ils seront plus à l'aise pour savourer une marque épatante de "scotch" et fumer un excellent cigare tout en faisant des points.

La bonne trouve bien que Madame est un peu familière, mais elle lui pardonne parce qu'elle n'est pas béguelle et elle raconte à son bon ami qui vient la rencontrer à l'épicerie du coin, après souper, qu'elle a surpris Madame sur les genoux de Monsieur, en train de lui faire des mamours, et que Madame ne se gêne pas pour embrasser Monsieur devant elle. "C'est pas une poseuse, au moins".

Au bureau, Adalbert reçoit peut-être dix téléphones par jour, lui recommandant de faire attention, de ne pas se mouiller les pieds en sortant, de ne pas rester dans un courant d'air, de ne pas fumer plus de trois cigares dans la journée. Ennuyé, il fait répondre qu'il est sorti. Eliza trouve étrange que son mari soit si souvent absent de son bureau, mais il lui explique qu'il faut bien qu'il surveille ses opérations de Bourse. Elle trouve qu'il a raison car elle a l'ambition de devenir très riche et du matin au soir, rire toute sa vie durant, car, comme elle le dit si bien : "Je suis une femme gaie, moi.

André Chandel

MISE EN SCENE MOYENAGEUSE

Au moment où le sinistre échafaud se dresse dans la cour de la prison, que Timothy Candy compte les instants qui le séparent de la mort infamante, quand chaque coup de marteau assujettissant l'ignoble charpente retentit dans le crâne du malheureux, il nous semble que l'humanité nous fait un devoir de protester contre la mise en scène grotesque et les apprêts funèbres des exécutions capitales, traditions desuètes qui nous rappellent par trop le moyen-âge.

L'essentiel n'est pas de torturer le criminel comme de débarrasser la société d'un membre nuisible — ou du moins jugé tel.

La toilette du condamné, le capuchon noir, le cortège lugubre, si restreint, soit-il, voilà ce qu'on devrait épargner au supplicié, comme à la dignité de ceux, forcés de jouer un rôle officiel dans ce sombre drame.

Nous sommes loin des Grecs qui avaient trouvé les narcotiques pour envoyer leurs condamnés à mort "ad patres", le plus doucement possible.

Soyez certain que nombre de gens seront fort navrés de ne pas avoir reçu l'invitation de rigueur à ce dégoûtant spectacle. C'est une sensation indéfinissable que de voir un être humain, quand la trappe tombe, faire le plongeon dans ce gouffre plus noir que l'océan, de le regarder se débattre au bout de la corde, dans les convulsions de l'agonie, les yeux sortis des orbites, la langue pendante, polichinelle affreux, qui meurt parce qu'un noeud coulant sur la gorge ferme à la vie son issue naturelle.

Un autre raffinement de cruauté ! On a ordre de donner au condamné tout ce qu'il demande : mets délicats, primeurs, vins exquis, apéritifs et pousse-café, crèmes et patisseries, des ortolans, des nids d'hirondelles, s'il l'exigeait. On le gave, on l'empâte, on l'engraisse comme un animal qu'on destine à la boucherie. Tous sont aux petits soins avec lui. C'est surtout à son dernier dîner qu'on multiplie les douceurs.

Dans l'instant voluptueux qui suit les digestions faciles, une douce somnolence envahit le meurtrier à laquelle succède un état d'attendrissement que connaissent et qu'apprécient ceux qui ont l'heur de savourer des soupers fins. Cette guenille de vie, dont il faisait fi, et pour cause, ne lui semble pas si vilaine après tout; c'est une loque de gitane parsemée d'or. Il sent une douceur infinie lui couler dans les veines et des larmes couler sur ses joues, rassérénantes comme une pluie d'été.

—Si j'avais toujours eu de tels dîners, j'aurais été bon, conclut-il de lui-même, avec une lucidité qu'il ne connaissait pas.

Les belles exhortations qu'il a entendues lui reviennent en mémoire avec leur effet bénifiant. Il semble qu'il soit devenu un autre homme. Comment le malheur a-t-il pu l'aigrir au point d'en faire un criminel ? Est-ce bien lui qui a tué ? Son forfait lui paraît être un cauchemar. Mais il n'en veut à personne ! Jamais il n'a été aussi serein ! Des rêves d'avenir se glissent en son inconscience et pour célébrer sa délivrance, il chante.

—Un bruit de portes qu'on ouvre et qu'on ferme, le grincement des clanches des clefs tâtonnantes dans la serrure de son cachot, des faces exsangues apparaissent dans l'ombre.

—Qu'est-ce !

—C'est la mort !

Mourir quand on est plein de force, quand seulement il vient de comprendre le sens de la vie ! Lui arracher cette existence qu'il commence à aimer. Si, du moins on l'avait tué le soir qu'on l'a cueilli sur le pavé, brute avilie, écoeurée de son fumier !

Qu'un miséricordieux destin, ô Timothy Candy, détraque subitement ta cervelle, afin que tu ne comprennes pas la malice humaine !

Jean.NAY



LE DR LACHAPELLE.—Je reste contrôleur et toujours fidèle à ma devise : "Là où il y a de l'hygiène, y a pas de plaisir."

Le moineau vantard

(FABLE)

Le conférencier Lemieux s'est fait conspuer à St-Hyacinthe.
(Les journaux.)

Maitre Moineau, sur un arbre perché,
Etait en quête de fromage;
Il avait faim, mais se taisait. Quand un cocher
S'amène avec son attelage,
Qui, suant, soufflant, en était rendu
Au sommet d'une côte.

La bête chevaline y laisse choir un' crotte,
Dont notre oiseau s'empare, aussitôt descendu.
Il en fait un régal comm' d'un fruit défendu.
Le moindre grain de mil n'eut mieux fait mon affaire;
Il s'empiffre tout à son goût.

Après quelques instants, ayant diné son saoûl,
Le Moineau repu ne sait plus se taire,
Et chante comme un fou
Les plaisirs de la bonne chère.
Il rend grâces au ciel du succulent dessert
Que Sir Cheval gratis lui sert.

Il rit de la fourmi, qui tout le jour travaille
Pour engranger
De quoi manger;
Quand lui, Moineau, fait ripaille
—Et quel menu !—zut, sans se déranger.
Comme il se vantait encore,
Un faucon
Attiré par le rodomont,
Le dévore.

Pour trop s'être vanté, Moineau vit son trépas :
Quand on mange de la m... (x) on ne s'en vante pas.

Jean LAFOND-TAINE.

(x) Ici, je passe la parole à Cambronne.—J. L-T.

Ignorance n'est pas vertu

Un journal a pris la mouche à propos de l'épithète de "feeble-minded" attribué à nos femmes canadiennes par un orateur féministe de Toronto. Le quotidien a renvoyé la balle à qui l'avait lancée, avec une superbe indignation.

—Les Canadiennes "feeble-minded", allons donc ! Les Anglaises peut-être, les femmes de l'Ouest qui ont passé par le High School et aujourd'hui réclament l'instruction obligatoire, la gratuité des livres, des jardins pour les enfants, l'hygiène pour les ouvriers les sanitorium pour les tuberculeux, les protrectrices de la femme, des enfants et des animaux !.

"Feeble-minded", le terme n'est pas aussi méprisant qu'on semble le croire, on ne lui a pas prêté le sens très spécial que lui donna la féministe. On est loin des "pauvres d'esprit" de l'Evangile. L'expression dans ce sens signifierait une crédulité naïve, une sorte d'enthousiasme mentale, ou si l'on peut dire d'anémie cérébrale causée par le manque d'activité des organes de la pensée; une disposition à tout accepter ce qu'on dit, sans rien peser au poids de la raison; une pâte à dupe, une chair à exploitation (je ne dis pas chair à canon pour ne pas plagier le "Devoir").

Mais on a si souvent comparé avec emphase les canadiennes à la femme forte de l'Evangile, une société de St-Jeanbatisme, qu'elles se cabrent aujourd'hui sous le coup de cravache.

Il y a pourtant du vrai dans cette épithète mal sonnante, les femmes canadiennes très bonnes, très devouées, précisément parce qu'elles ne connaissent pas le mal, ne le soupçonnent guère chez les autres. Nombre d'elles ont gardé leur innocence sous la couronne des cheveux blancs. Tout aux soins du ménage, la ville a fait peau neuve, les cabanes en bois ont cédé la place aux maisons en brique et en pierre, sans qu'elles s'en aperçoivent.

Pour plusieurs les fêtes du Congrès, ont été une révélation, elles ont découvert Montréal. La métropole avec son demi-million d'habitants cosmopolites, l'écume plutôt que la crème de la civilisation, n'est pas certes, la ville bon enfant qu'elles ont connue il y a quelque vingt ans, avec ses moeurs patriarcales, ses habitudes de simplicité et d'économie, mais elles ne semblent pas se douter du changement. Les garçons sont toujours les mêmes "bons jeunes hommes" de jadis, quand ils fréquentent leur fille c'est pour le bon motif. S'ils proposent un tour de voiture, elles ne voient pas de "danger". Comment pourraient-elles s'imaginer que les "quat'roues" comme on dit en bas de Québec, sont des cabinets particuliers roulants et que plus d'une vertu en sort abimée. Si les petites vont au Sault, à la Longue-Pointe, à Lachine, c'est pour voir cascader l'eau sur les roches et entendre roucouler les pigeons sur les toits; si elles rentrent tard le soir, c'est que les chemins sont mauvais, qu'un ressort de la voiture s'est brisé. etc.

—Ce n'est pas parce que c'est ma fille, mais c'est bon, c'est honnête, c'est propre, c'est travaillant et ça ne "découche" jamais.

Non mais ça passe des après-midi hors de la maison. A deux heures, la fillette est sous les armes en tenue de rigueur : jupe courte et mollets rembourrés, tête d'épagneul, où les yeux luisent comme des escarbilles à travers la frange du toupet. Des amies fichues de même viennent la prendre et bras dessus, bras dessous, suivies par le regard attendri de la mère, elles descendent la rue St-Laurent.

—Que c'est beau d'être jeunes !...

Elles prennent toute la largeur du trottoir, rient comme des folles, la sacoche oscillant comme un balancier au bruit cadancé de leurs hauts talons sur l'asphalte.

Elles sont rentrées pour le diner de six heures et la mère absorbée par son "ragout" et la table à servir ne remarque pas la mine fripée de sa fillette, ses yeux battus, sa bouche épaisse et ses propos incohérents. Elle n'est pas étonnée non plus de lui voir porter des bijoux et croquer des chocolats de quarante cents la livre.

—Ma fille est si aimable que les garçons la comblent de cadeaux, dit-elle avec un sentiment de fierté qui serre le coeur.

Les "piano legs" comme on nomme cette floraison des trottoirs qui s'épanouit par les après-midi ensoleillés, n'est pas, ainsi qu'on serait porté à le croire, une génération spontanée sortie de la crotte des rues et de la rinçure d'auberges, ces petits bouts de femmes bizarres, caricatures de l'adolescence ont, pour la plupart, des mamans respectables, un foyer paisible, une ribambelle de petits frères, de petites soeurs. Ce sont presque tous de cocos émancipés qui refusent d'aller à l'école et que la faiblesse paternelle a désoeuvrés à la maison sous prétexte qu'un chien envoyé à la chasse à coups de bâton ne rapporte pas de gibier."

Plus tard, si les fillettes disparaissent, si elles sont cherchées à la morgue, à l'hopital ou dans ces lieux qui peuvent afficher la sentence de l'enfer de Dante: "En entrant ici, perdez toute esperance,". On va consulter la tireuse de cartes, les somnambules, pour savoir ce qu'elles sont devenues.

Ces meres, si elles n'etaient des "feeble minded" seraient des monstres si elles fournissaient deliberement de leur sang; de leur substance pour engraisser le charnier ! C'est un spectacle inouï que le vice aux yeux clairs, aux dents blanches, au teint de lys, se baladant au grand jour. C'est à faire dresser les cheveux que de voir ces fillettes à peine echappées de leur voile de communiante metamorphosées en ange des tenebres sous l'oeil paternel de la police qui regarde tout sans rien voir, complice de l'insouciance des parents.

Et celles qui portent le poids de cette honte, sinon la responsabilité, ce sont les meres, d'abord parce qu'elles negligent de veiller sur leurs enfants, ensuite parce qu'elles ne savent pas leur donner l'education necessaire pour les empecher de devenir la proie des debauches. Elles laissent les pauvrettes ignorantes de ce qu'elles devraient connaitre, par pruderie, par sot scrupule: la vie n'est pas un jeu de colin-maillard où l'on evolue les yeux bandés. Il ne faut pas confondre ignorance avec innocence. Si la jeune fille savait à quoi elle s'expose en acceptant des billets de theatre, des tours de voiture, des invitations à diner dans un restaurant, à aller au bal, etc, etc, autant de pieges où sa bonne foi peut être surprise. Si elle avait été avertie de ce qu'on exige en retour de cette menue monnaie de la galanterie, elle ne s'engagerait pas dans une vie où le déshonneur les guette.

Est-ce en laissant ces petites oies blanches se farcir de niaiseries sentimentales qu'on va les preparer à leur mission ? Est-ce bien de leur permettre de dévorer jusqu'à l'aube de bons petits romans honnêtes avec leurs heros incroyables qui passent leur temps à se promener dans les petits sentiers ombreux, tendrement enlacés à leur belle, lui souffiant des douceurs dans la nuque, aspirant son haleine, buvant ses regards, baisant le bout de ses ongles d'agate, toujours au clair de lune — sans complication dangeureuse— le mariage terminant cette idylle poétique.

Voyons, est-ce ainsi que les choses se passent dans la vie réelle ?

A planer ainsi dans le bleu, n'arrive-t-il pas à ces imprudentes la triste aventure de ceux qui veulent voler sans ailes et trouvent la mort à l'issue de leur chevauchée merveilleuse ? Pourquoi recouvrir l'abîme de fleurs ? Pourquoi, ô mères, tendre vous-mêmes les collets où ces candides oiselles viendront donner tête baissée ?

FANTASIO.

—)o(—

PHARISIENS ET HYPOCRITES

Parlant de Sa Grandeur Monseigneur Fallon, évêque de London, la "Croix" dit cette semaine :

"Il pousse si loin l'absurdité, ce " brave Irlandais, que nous ne savons " pas au juste à quel point il peut " s'arrêter."

Dans le même numéro la "Croix" écrira :

"Après nous le déluge, comme disait le jouisseur Louis XV, dans les " bras de la fille Poisson"...

Parlant de l'honorable Juge Charbonneau qui a accordé l'injonction contre la ville, elle dira :

"Ses considérants sont d'une faiblesse remarquable"...

"En tous cas, nous espérons que le Bureau des commissaires va faire son devoir jusqu'au bout en destituant Laberge et Grandchamp."

Pornographe, impie, il se révolte contre les lois du pays, voilà bien l'organe des mouchards, des délateurs, des voleurs et des bandits.

Et c'est dans cette sentine puant le vice et la corruption, que se vautrent les Tartufes de notre Province.

Ecoutez ce que dit le Maitre de ces pharisiens :

"Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux. Vous n'entrez pas vous-mêmes et vous ne souffrez pas que les autres entrent.

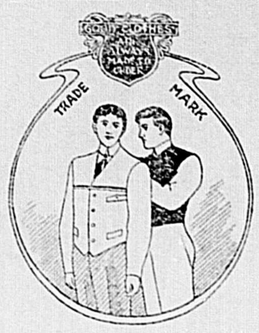
"Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que sous le prétexte de vos longues prières, vous dévorez la moisson des veuves; c'est pour cela que vous subirez un jugement plus rigoureux.

"Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites qui payez la dime et négligez les choses les plus graves de la loi, la justice, la miséricorde et la foi.

"Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez les dehors de la coupe et du plat tandis qu'au dedans vous êtes pleins de souillures et de rapine.

"Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous ressemblez à des sépulcres blanchis qui au dehors paraissent beaux aux hommes mais au dedans sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture."

Tailleur fashionable
Coupe garantie
Reparage soigné



Wm. N. KARP
Autrefois de la Cinquième Avenue New-York.
39, Blv'd Saint-Laurent.



Nos dents sont très belles naturelles, garanties
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
Incorporée. 162 rue St-Denis, Montréal.

Coffre-fort "Meilink"
Toutes dimensions
Coffre-fort avec tiroirs pour Collectionneur
Demandez Catalogue à
Ludger Gravel
26, Place Jacques-Cartier, Montréal.

I. L. LAFLEUR
LIMITEE
IMPORTATEURS DE
Quincalleries, Peintures, Verreries, Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yachts à Gazoline, Moteurs à Gazoline VIM
Bateaux en acier "MULLIN"
332-366 Notre-Dame O. Montreal
43 à 57 rue Dupré

Joseph Fortier
Enrigistré
Fabricant-Papetier. Négociant et Fournisseur de Bureau
Atelier de Reliure, Typographie, Gaufrage et Relief.
Magasin de Papeterie Mercantile, Exportation, Fabrication, Importation.
210 NOTRE-DAME OUEST, Coin St-Pierre

Pharmacie J. Hirtz
ANGLE DES RUES CRAIG ET COTE DE LA PLACE D'ARMES
Ordonnances Françaises, Anglaises Allemandes et étrangères une spécialité. Parfumeries, savons articles de toilette, etc.

Pourquoi souffrir de Constipation lorsque vous avez l'Eau Purgative
"RIGA"
pour vous guérir:
Insistez pour l'avoir
En vente partout





CHARLES LAVALLEE
Maison Fondée en 1852
35 BOULEVARD ST-LAURENT
TEL. MAIN 554
INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUE EN FEUILLE
Assortiment le plus complet et meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux.
Agent pour Besson & Cie., Londres, Ang., Pelisson, Guinot & Cie de Lyon, France York & Sons, de Grand Rapids, Mich. 286-n-wll-p-5

DENTISTE
Dr J. E. BOIVIN
A transporté ses bureaux 101 St-Denis
Tel. Est 2418

GRATIS
Brochure traitant des
Maladies des Femmes
Périodes douloureuses, Retards, Etc.
Traitement LOBEL, 508 St-André
MONTREAL, Canada

Terrains VIAUVILLE Limitée

Un Placement de Tout Repos

100% — Le Capital investi sur cette superbe propriété se DOUBLERA par lui-même, et ce, en très peu de temps. Voilà assurément une propriété qui mérite, au moins, d'être étudiée à fond. — 100%

C'EST DU CENT POUR CENT

Viauville est la localité d'avenir

Le centre prochain du meilleur de notre population.—Tout progresse, tout profite, tout s'améliore à Viauville.

C'est la place des jeunes

Il reste encore a vendre plusieurs lots choisis, valant depuis $450.00 en montant et payables

10 p.c. comptant et 10 p.c. par année

Qui ne peut pas profiter de pareille aubaine ?

VIAUVILLE

est moderne sous tous les rapports, outre son site ideal, cette localite est deja munie de Trottoirs, Canaux, Gaz, Electricite, Eau, Telephone, Macadam, Ecoles, Eglises, etc., etc.

La Cale Sèche

Selon la decision du gouvernement, sera construite a Viauville. Ceci veut dire que Viauville va devenir un centre d'activite extraordinaire.

NOS AGENTS SONT TOUJOURS SUR LES LIEUX

N.B.— Prenez les Tramways Ontario Est et descendez à la 1ère avenue, Viauville.

J. G. AVARD & CIE., - Agents
SEULS REPRESENTANTS
Chambre 29, Edifice Royal Trust - 107 Rue St-Jacques, Montreal.
Telephone BELL : MAIN 6790.

Le Club Athletique Canadien

INCORPORÉ

CAPITAL Autorisé, - - - $100,000

Stock ordinaire, - - - - $50,000
Stock préférentiel, - - - - 50,000

Les actions sont de $10.00 chacune, payables 10 pour cent comptant et 10 pour cent tous les trois mois.

Environ 3,500 actions sont souscrites et un montant approximatif de $20.000 payé.

Bureau de Direction du Club Athlétique Canadien Incorporé :

ARTHUR BERTHIAUME, Gérant de la "Presse" Président Honoraire.
HECTOR BISAILLON, Président.
U. P. BOUCHER, Vice-Président.
GEO. W. KENDALL, Secrétaire-Trésorier.

Directeurs :

F. X. De GRANDPRE,
N. DORVAL,
RAPHAEL OUIMET,
JOS. CATTARINICH.

Quelques-uns des Actionnaires du Club Athlétique Canadien Incorporé :

Son Honneur le maire J. J. Guerin,
Jos. Tarte, Directeur de "La Patrie".
Dr E. P. Lachapelle, Contrôleur.
Jos. Ainey, Contrôleur.
A. N. Brodeur, Echevin.
Dr Eudore Dubeau, Echevin,
Jas. Robinson, Echevin.
Georges Marcil, Echevin.
U. H. Dandurand.
Hon. L. O. David, Sénateur.
Honoré Gervais, M. P.
Robert Bickerdike, M. P.
N. Séguin, M. P. P.
H. B. Ames, M. P.
F. D. Monk, M. P.
Clément Robillard, M. P. P.
Godfroy Langlois, M. P. P.
G.-W. Stephens, Commissaire du Hâvre
Hon. Louis Payette, ancien Maire.
Hon. H. Laporte, Ancien Maire.
G. W. Ross, Man. Dir. M. S. R.
Duncan McDonald, M. S. R.
Dr. A. de Martigny.
Dr. A. H. Desloges.
Dr. J. P. Marin.
Dr. Albert Demers.
Dr François de Martigny
L.-P. Deslonchamps, gérant, Le Devoir.
Ludger Gravel.
H. F. Lauzon, Imprimeur.
F. Michaud.
R. R. Montbriand, Architecte.
John Black.

Un dernier Appel

Il ne nous reste plus que 5,000 dollars environ sur notre émission de $20.000.

Nous voulons fermer cette souscription rapidement, c'est pourquoi nous faisons un DERNIER APPEL et une dernière offre à nos amis, donc : à tous ceux qui souscriront et verseront 20 pour cent comptant sur le montant de leurs actions, nous donnerons :

Pour 5 Parts,
Une entrée générale au Parc Sohmer à toutes les séances de luttes organisées par le Club.

Pour 10 Parts. Un siège d'orchestre.

Pour 20 Parts,
Un siège d'estrade que l'on pourra retenir pour toute la durée de la saison.

Il ne faut pas oublier que quand les rois du tapis, tels que Hackenshmidt, paraîtront sur la scène du Parc Sohmer, les sièges d'estrade seront portés à 2, 3 et 5 Dollars.

QUELQUES-UNS DES ACTIONNAIRES DU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN INCORPORE (suite)

S. L. E. Cuddy.
Chef Tremblay.
Jean Hudon.
L. G. Beaubien.
P. A. Lussier.
Jos. Bonhomme.
G. W. Wilson.
Georges Brunelle.
St-Amour.
L. E. Ouimet.
A. Morache.
Eug. Tremblay.
A. Côté.
A. Sauvageau.
J. Peloquin.
P. J. McDonough.
H. Plante.
A. P. Pigeon.
A. Leroux, Cobalt, Ont.
P. J. O'Neil.
G. L. Shepherd.
A. J. Bussière.
E. H. Carroll.
R. Harmant.
A. Gaboury.
W. Barrett, Lowell, Mass.
A. Lamalice.
H. Bertrand.
W. H. O'Donnell.
W. H. Clancy.
N. P. Martin.
J. E. Hébert.
T. P. Holland.
Dr B. Bonnier.
Dr. S. Langevin.
Zéphirin Lapierre.
Georges Lapratte.
Albert Cloutier.
P. B. Ste-Marie.
W. LeBel.
Chs. Leclerc.
P. McKenna.
F. Giroux.
O. L. Henault.
J. P. Gadbois.
F. Bouillon.
P. R. Bisaillon.
L. P. Dufresne.
E. Authier.
L. J. Henrichon.
E. Courteau.
Dr A. H. Desloges.
W. J. Kearns.
G. H. Kendall.
Ed. Lafond.
A. Roy.
R. Bouchard
F. Delville.
L. Harmant.
W. MacKay.
J. A. E. Gravel.
T. McGuire.
D. Payette.
J. A. Sauvé.
R. Roger.
C. B. Desrochers.
T. Beauchamp.
E. Charron.
F. X. Lachapelle.
W. Savage.
G. Gauthier.
A. Laurier.
J. B. Temple.
S. Forget.
Jos. Béliste.

Bureaux provisoires du Club : Chambre 48, 97 Rue St-Jacques — Telephone Main 4567
Le soir, on peut s'adresser 544, RUE SHERBROOKE EST. Tel. Est 2818

L'arrêt du juge Charbonneau

Contre le tribunal d'inquisition du maire Guerin

Voici le texte des considérants et les conclusions de l'arrêt rendu samedi dernier contre la ville de Montréal par l'Hon. Juge Charbonneau, dans l'affaire Milette-Guerin :

"Considérant que le Conseil de la Cité de Montréal a agi "ultra-vires" en constituant la dite commission des intimés, et cela en ce que l'enquête et le rapport que pouvait faire cette commission sur la dite accusation ne pourrait être d'aucune utilité au Conseil de la Cité, soit pour légiférer dans les matières de sa juridiction, soit pour administrer les affaires de la Ville;

Considérant que ce fait d'appartenir à une association littéraire, religieuse scientifique ou politique quelconque ne pourrait justifier la mise en cause de démettre ou réprimander ses employés et officiers ;

Considérant qu'il ressort à première vue, de l'ensemble des faits mis sommairement devant la Cour, notamment de la rédaction même de la lettre plus haut mentionnée, qui n'affirme même pas que les emuloyés municipaux dont il est question aient partagé au complot dont il est parlé et aussi de l'ordonnance du Conseil statuant sur cette lettre, et le tout n'a été qu'un faux prétexte dont on s'est servi pour instituer une enquête sur une association connue sous le nom de "Loge Emancipation", et pour s'enquérir des principes religieux et philosophiques propagés et soutenus par cette loge, et des noms des personnes qui en faisaient partie dans un but inconnu, mais qui n'a pas été dénoncé être de la juridiction du Conseil ou de la commission administrative de la mise-en-cause ;

Considérant que le fait qu'il ait été déclaré par les intimés sur la requête du réquérant Fortier que l'enquête en question, terminée, l'on n'avait pas l'intention de procéder ultérieurement, ne justifierait pas les dits intimés de faire rapport de leur procédé au Conseil de la mise-en-cause, ce qui serait la continuation et le complément de leur enquête illégale ;

Considérant que le requérant fait voir un intérêt suffisant à s'opposer au dit rapport qui pourrait lui être personnellement dommageable;

Vu la déclaration du dit réquérant Laberge qui entend se joindre au requérant Fortier pour prendre l'action injonctive qui sera intentée pour faire maintenir les conclusions énoncées dans les deux requêtes, et considérant que cette réunion de plusieurs demandeurs ne parait pas, à première vue, impossible, et que, du moins, il n'y a pas lieu maintenant de prononcer sur la légalité de cette procédure ;

Considérant que les droits du réquérant Laberge ne peuvent être affectés par le jugement du 21 septembre 1910 rendu sur la requête du requérant Fortier, et, qu'en conséquence, il n'est pas nécessaire de surseoir à l'exécution de ce jugement ;

Accorde l'injonction interlocutoire demandée: Ordonne, en conséquence, aux intimés tant individuellement que conjointement de suspendre toutes procédures concernant et en vertu de la commission qui leur a été octroyée comme susdit, et spécifiquement de ne préparer et faire aucun rapport au sujet du réquérant Laberge; la présente ordonnance devant être émise et prendre effet sur cautionnement au montant de $200.00, et lors de l'émission du bref d'assignation par le requérant Laberge,soit seul, soit conjointement avec l'autre requérant, jusqu'à jugement final sur la dite action injonctive, ou jusqu'à ce que dûment révoqué. Le statu quo ordonné préalablement est aussi continué jusqu'au cautionnement et à l'émission du bref d'assignation."

—)o(—

Une visite chez le professeur Ehrlich

LE " 606 "

Depuis trois mois bientôt, le "606" défraye toutes les conversations, et dans tous les milieux, je dirai même dans tous les salons, il n'est question que du nouveau remède. La grande publicité que la presse a donnée à la découverte du professeur Ehrlich est la principale raison de l'intérêt que lui porte le public, toujours avide de connaitre dans ses plus petits détails une découverte destinée à revolutionner une science, surtout lorsque cette science est la médecine.

Des polémiques ardentes sont nées de cette publicité même, et comme il arrive toujours en pareil cas, nous avons eu les partisans et surtout les détracteurs de la nouvelle méthode. Même au sein des sociétés savantes, le remède fut discuté et combattu avec un acharnement que rien ne pouvait expliquer, et cela avant que l'on eût entre les mains des documents suffisamments nombreux pour permettre aux détracteurs, comme aux partisans, d'émettre une opinion sérieuse et précise.

En pareil cas, il est toujours préférable de réserver son jugement jusqu'à ce qu'on ait pu, par une expérience personnelle, observer les faits et en déduire les avantages et les inconvénients.

Interrogé personnellement sur la valeur du "606", je me bornai, dès les premiers jours, à répondre : "Il faut voir avant de se prononcer, or, comme je n'ai encore rien vu, je ne puis rien dire." Bientôt, je fus à même de voir, et même de très près, car j'eus à expérimenter le nouveau remède à ma polyclinique, où, avec mon ami le docteur Emery, j'ai traité huit malades en l'espace de quinze jours. Ma religion fut bientôt éclairée. Malgré le petit nombre de malades observés, il me fut impossible de nier l'évidence. Des cas particulièrement graves furent traités, des cas qui avaient subi, sans amélioration aucune, toutes les médications spécifiques de l'avarie. J'assistai, étonné et émerveillé, à de véritables résurrections, à des guérisons miraculeuses. Je n'en citerai qu'un cas : celui d'une fillette de onze ans, atteinte d'une arthrite spécifique du genou, traitée avec succès depuis longtemps dans un hôpital parisien, et immobilisée au lit depuis quatre ans. Cette enfant, pour laquelle une amputation serait devenue inévitable, fut injectée le 1er octobre; quarante-huit heures plus tard, le volume du genou avait diminué de quatre centimètres de tour, et le troisième Depuis, l'amélioration s'est accentuée: jour l'enfant marchait seule dans sa chambre, sans douleur et sans aide. le membre a repris ses dimensions presque normales et l'enfant marche deux heures par jour sans éprouver la moindre gêne, la moindre fatigue. Les autres cas ont été aussi surprenants.

Des légendes s'étaient faites, dès la première heure, sur le "606" et surtout sur son auteur, légendes auxquelles je m'étais gardé d'ajouter foi et qui m'avaient singulièrement surpris. On me mettait en garde contre une campagne financière dans le but de faire monter des actions industrielles au profit de certains parasites qui constitueraient l'entourage d'Ehrlich, et la fameuse découverte du "606" se réduisait aux proportions d'un simple coup de bourse.

A première vue, cela me paraissait bien grave et singulièrement invraisemblable. Je voulus en avoir le coeur net, et abandonnant Paris pour quelques heures, je décidai d'aller rendre visite au professeur Ehrlich, à Francfort, afin de m'instruire plus complètement sur sa méthode et pour puiser à la source même des renseignements véridiques. Aujourd'hui, me voici rentré de ce voyage, dont je rapporte un impressionnant souvenir, et il est de mon devoir d'en rendre compte publiquement.

Je ne ferai pas de cette visite un compte-rendu pittoresque et je me garderai de décrire dans ses détails le cabinet où je fus reçu, la tenue du savant allemand et les mille petits faits qui pourraient intéresser le reporter d'un journal ou d'une revue illustrée. Je me contenterai de donner un résumé de mon entretien avec le professeur Ehrlich sur des questions purement scientifiques, et j'ajoute même d'ordre moral.

Les praticiens qui ont expérimenté le "606" tant en Allemagne qu'à l'étranger se sont entendus avec le professeur Ehrlich pour lui faire parvenir au fur et à mesure toutes leurs observations aussi détaillées que possible. Ces observations sont à l'heure présente, au nombre de 14,000 environ. Elles sont classées méthodiquement, par régions, accompagnées pour la plupart, de photographies prises avant et après le traitement des maladies. Il suffit de parcourir ce formidable groupement de documents pour se rendre compte de la rigueur avec laquelle les recherches ont été poursuivies.

Je n'analyserai pas ici les résultats dont la plupart ont été publiés. Un volume qu'Ehrlich a publié récemment indique très exactement la bibliographie et il suffit de s'y reporter pour être fixé. Accidents primaires, secondaires et tertiaires ont été traités par le "606" avec des résultats également remarquables.

Parmi ces 14,000 malades, un très grand nombre étaient non seulement restés réfractaires au traitement mercuriel, mais leurs lésions s'aggravaient avec une inquiétante rapidité (bien que l'on veuille parfois affirmer que le traitement hydrargyrique intensif n'est jamais efficace). Est-ce à dire que tous les cas traités ont été couronnés de succès ? Non certes, et quel est le traitement qui guérit toujours et à coup sûr ? Le sérum antidiphtérique, qui a sauvé tant de milliers d'existences, est, lui aussi, inactif dans certains cas de croup et les statistiques des hôpitaux d'enfants fournissent encore un pourcentage de 12 à 14 p. c. de décès, alors que, jadis, la mortalité atteignait 60 à 80 p. c. Et cependant il n'est pas un praticien qui conteste encore l'efficacité du sérum de Roux. Appliqué "in extremis" pas plus que le sérum antidiphtérique ou le sérum antitétanique, le "606" ne peut exercer une influence bienfaisante et il serait absurde de lui demander d'accomplir de véritables miracles.

D'autre part, chez les malades traités avec succès par le "606" et objectivement guéris, n'a-t-on pas à craindre des récidives ? En d'autres termes, les germes de la maladie ne subissent-ils pas une sorte d'engourdissement passager, pour se réveiller, plus tard, plus actifs et plus dangereux ? Dans un certain nombre de cas, l'injection unique préconisée pour la plupart des malades est insuffisante pour stériliser d'une façon définitive l'organisme contaminé. Elle suffit sans aucun doute à détruire l'immense majorité des spirilles; mais il peut en subsister quelques-uns, dont le petit nombre est insuffisant à déterminer une séro-réaction positive de Wassermann. Aussi, la technique nouvelle préconise-t-elle une première injection intraveineuse suivie à quelques semaines de distance d'une seconde injection intramusculaire ou sous-cutanée. Ehrlich reconnait même que dans certains cas une troisième injection pourra être nécessaire. On ne saurait d'ailleurs affirmer, dès à présent, que les malades traités par le "606", un, deux ou parfois trois ans après le début de l'infection, ne présenteront pas, dans un avenir éloigné, des accidents consécutifs à leur infection primaire, à la résorption prolongée de toxines que la stérilisation des spirilles ne suffit pas à anéantir. L'expérience de plusieurs années seule nous renseignera sur ce point, mais l'incertitude qui peut subsister encore à cet égard n'atteint en rien l'importance des résultats immédiats du remède.

Les adversaires de la méthode d'Ehrlich ont invoqué à l'appui de leur campagne de réprobation, des accidents graves que déterminerait l'injection du composé arsénical d'Ehrlich, telle l'amaurose et des intoxications graves pouvant amener la mort. Le professeur Ehrlich m'a affirmé de la façon la plus formelle qu'aucun cas de cécité ne lui avait été rapporté, qu'aucun cas n'a été publié à sa connaissance, et que d'autre part, les accidents mortels survenus à la suite des injections de "606", ne peuvent être attribués directement au médicament. Parmi les 14,000 malades traités, 12 ou 13 sont morts à la suite du traitement, mais non des suites du traitement. J'ai parcouru personnellement les observations de ces cas de mort dont le dernier venait d'être reçu de Breslau. Deux cas de pneumonie infectueuse, survenue 15 jours après l'injection; une rupture d'anévrisme chez un malade où cette lésion apait passé inaperçue, des paralytiques généraux déjà dans le coma, et morts après avoir été injectés sur la demande formelle des parents, prévenus de l'inefficacité du traitement.

Cela n'empêche pas qu'il y ait des contre-indications, mais elles sont bien peu nombreuses, malgré l'opinion généralement admise à Paris. La contre-indication est exceptionnelle et l'on peut affirmer que 90 p. c. des avariés peuvent être traités utilement et sans danger par le "606".

Ainsi documenté, il ne me restait plus qu'à poser une question au savant celle-ci : "Qu'y a-t-il de vrai dans les bruits concernant l'exploitation commerciale de votre découverte et le prix auquel votre remède sera vendu, permettra-t-il de le rendre accessible à toutes les bourses ? —J'aurais pu, me répondit le maitre, faire une fortune et gagner annuellement des sommes énormes, comme c'est le cas de l'inventeur du véronal, par exemple. Mais non. Bien que je considère qu'il serait très légitime que le labeur de toute une vie fut récompensé par des avantages matériels, je n'ai jamais songé à faire fortune avec mes découvertes. Ma vie se passe dans mon laboratoire, j'ignore le luxe et je n'ai aucun besoin; grâce à la générosité de personnes charitables, amies de la science et de l'humanité, j'ai dépensé plus de trois cent mille francs pour mettre le "666" au point; j'ai reçu des subsides de la fondation Speyer, de généreux anonymes et j'y ai consacré une partie de mon prix Nobel. Est-ce à dire que l'on ne doive faire aucun bénéfice sur la vente d'un produit qui s'adresse à des malades de toutes les classes de la société, riches ou pauvres ? Certes non. Le "606" sera préparé par une des plus grandes maisons de produits chimiques de l'Allemagne, à laquelle est confiée la préparation des vaccins et des sérums utilisés en ce pays. Le prix de vente sera très minime et la part des bénéfices qui me revient sera consacrée à la fondation et à l'entretien d'un institut de chimie biologique, à Francfort. Là, j'espère poursuivre mes recherches avec toutes les facilités que peuvent seuls permettre des crédits importants et régulièrement versés. Quant aux hôpitaux et aux malades indigents, ils recevront le produit au prix coûtant. N'est-ce pas la meilleure façon d'assurer un avenir aux recherches des collaborateurs dévoués et zélés qui me secondent et qui, comme moi, s'efforcent avant tout d'apporter à la science de nouvelles conquêtes ?"

Sur ces mots, Ehrlich me tendit une main cordiale que je serrai non sans émotion, et je pris congé du grand savant, emportant un inoubliable souvenir des heures passées auprès de lui.

Dr H. de ROTHSCHILD.

Paris, 25 Octobre.

—)o(—

Muri comme un bon Whisky doit l'être

Si l'on avait construit les Pyramides d'Egypte dans un temps restreint, il est bien probable qu'elles ne tiendraient pas debout aujourd'hui. Cela n'avance pas d'expédier rapidement les choses. C'est pourquoi.



Le Rye Whisky

"SPECIAL SELECTED"

DE

CORBY

est muri d'après la méthode "slow but sure", dans des tonneaux en chêne brulé. Depuis des années la liqueur travaille elle-même graduellement. La nature prend son temps, mais c'est bien fait. Les propriétés chimiques du bois brûlé sont de faire disparaitre l'apreté de la liqueur. L'âge donne le bouquet et complète la transformation, et attribue cette saveur qui est le propre du "Special Selected" de Corby.

C'est la méthode la plus longue et la plus dispendieuse pour la maturation de l'eau-de-vie. Tous les whisky ne sont pas vieillis de cette façon. C'est cependant la seule préparation dont dépend la qualité de Corby.

THE H. CORBY DISTILLERY CO., LIMITED.

Bureau chef : Montréal.

"CORBY DE CORBYVILLE, pour au delà d'un demi-siècle."

Les Whiskys Irlandais et Ecossais

— DE —

MITCHELL

Sont des produits purs de fabrication supérieure et de haute réputation

En Vente Partout

Distributeurs Généraux :

LAPORTE, MARTIN & CIE., LIMITEE

Epiceries, Vins et Liqueurs en Gros 568 rue Saint-Paul, Montréal.

Le Vin du Siècle

G.H. MUMM & CO.

CORDON ROUGE

CUVEE 1904

¶ Ce CHAMPAGNE incomparable, reconnu par le connaisseurs, comme le meilleur CRU récolté depui celui de 1884, ess maintenant en vente chez tous le principaux marchands de vins et dans les premier restaurants du pays. Le

C. H. MUMM & CO

CORDON ROUGE

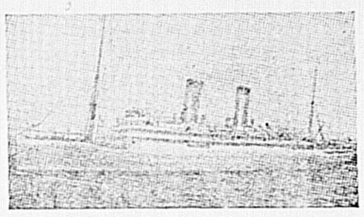
est fourni à toutes les Cours Royales et Impériale d'Europe.

S. B. TOWNSEND & CO.

MONTREAL

Agents pour le Canada

CANADIAN NORTHERN STEAMSHIPS LIMITED.



Royal Edward

Royal George

Turbiniers à triple hélice,

LA LIGNE ROYALE

La ligne rapide de la Malle Royale entre Montreal et la Grande Bretagne. Paquebots les mieux amenagés et absolument les plus rapides sur la Route Canadienne. MOINS DE 4 JOURS EN MER.

De Bristol	Départs	De Montréal.
27 oct.	Royal Edward	10 nov.
5 nov.	Royal George	19 nov.

Départs D'HALIFAX l'hiver à partir du 7 décembre.

Renseignements supplémentaires sur demande à tout Agent Maritime, Guy Tombs, Agent Général. Trafic-Voyageurs ou A. H. Davis, agent des Passagers, Edifice de la Banque Impériale, Montréal.

Regal

La meilleure lager sur le marche.

Un breuvage de table pour toutes les bonnes familles.

Agreable tonique

Presque pas d'alcool

Regal

EPELEZ-LE A REBOURS

THE HAMILTON BREWING ASSN. LIMITED HAMILTON

Si vous ne pouvez pas vous procurer la REGAL de votre fournisseur, adressez-vous à

Georges Sorgius,

35, rue Rivard, Montreal

AGENT DISTRIBUTEUR

Téléphone Est 1194

Demandez partout un

DUTCH DRY GIN

APERITIF TONIQUE



Liqueur délicieuse fabriquée à Rotterdam, Hollande par la célèbre maison Blankenheym & Nolet.

Pour cocktails et Richies il est sans egal

En vente partout

Expédié en bouteilles cachetées Cachetées seulement par

BLANKENHEM & NOLET

DISTILLATEURS

ROTTERDAM, HOLLANDE

L'PACIFIQUE CANADIEN

3-TRAINS-3

A TORONTO

Laissent Montréal (Gare de la rue Windsor) TOUS LES JOURS A 8.45 A. M., ET 10.00 P. M., POUR LA GARE UNION, TORONTO., pour l'ouest de l'Ontario, Buffalo, Détroit et Chicago.

TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTE, à 7 p. m. P. M. POUR La PARTIE NORD DE TORONTO.

Ce service offre des avantages exceptionnels aux résidents de la partie nord de Toronto et à ceux qui ont affaire en ville.

WAGON-LIT POUR OTTAWA

A dater du mercredi 16 novembre,un wagon-lit sera attaché au train partant chaque soir à 9.50 de la gare Windsor. Les voyageurs peuvent rester dans ce wagon jusqu'à 9.00 a. m., le jour suivant.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE: 218 rue Saint-Jacques, Tel. Main 3732-3733 ou aux gares Windsor et Viger.

Quebec, Montreal & Southern Ry.

Des trains partant de la gare Bonaventure pour Varennes, Verchères, Contrecœur, St-Roch, Sorel, Yamaska, St-François du Lac, Pierreville, Labaie, Nicolet, St-Grégoire. Bécancour, Gentilly, Becquets, Fortierville, comme suit : 7.45 a.m. et 4.50 p.m.

Le dimanche pour Nicolet et les stations intermédiaires à 8.32 a.m. Prix réduits bons pour partir le samedi et le dimanche, pour revenir le lundi, jusqu'au premier octobre.

Napierville Jct. Railway

Un train part de la gare Windsor tous les jours sauf le dimanche à 4.30 p.m., pour St-Edouard, Napierville, Lacolle et Rouses Point.

Billets en vente aux guichets des billets du Grand Tronc pour les endroits dont les trains partent à la gare Bonaventure et aux guichets du C. P. R., pour Napierville Jct. Ry.

D. I. ROBERTS,
Gérant général,
Montréal.

R & O NAV CO

CITY TICKET OFFICE, 128 ST. JAMES ST OPP. POST OFFICE

Service de Bateau

CHAUFFAGE A VAPEUR ET ECLAIRAGE A L'ELECTRICITE.

LIGNE DE HAMILTON—TORONTO—MONTREAL (via les Mille Iles et la Baie de Quinté). Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7 heures p. m.—LIGNE DE QUEBEC.—Les bateaux partent tous les jours, à 7 p.m.

LIGNE DU SAGUENAY.—Les bateaux partent de Québec, les mardis, mercredi, vendredi et samedi à 8 a.m.

LA HERNIE

Que tous les hernieux, torturés par des bandages à ressort de tous genres, ou déçus par l'impuissance des ceintures soi-disant élastiques, aillent se confier aux soins de M. A. Clavérie, le distingué specialiste de Paris, dont les appareils sont reconnus par les malades aussi bien que par les plus hautes personnalités médicales POUR LA PERFECTION DE L'APPAREIL HERNIAIRE, hors de toute comparaison avec n'importe lequel des bandages existants.

Les appareils de A. Claverie sont LES SEULS qui puissent contenir n'importe quelle hernie d'une façon parfaite, sans causer de douleur ni de gêne, et qui puissent être gardés la nuit, (condition indispensable de tout traitement serieux.)

LES SEULS qui soient établis suivant les données de la science medicale, en vue de la guerison par la cure palliative.

950,000 MALADES de tous les pays du monde portent les appareils de A. Claverie; c'est une garantie qu'aucun autre bandage ne peut donner.

M. A. Claverie, fils, reçoit 970 rue St-Denis (pres Rachel), les lundi, jeudi et samedi, de 1 1-2 heures à 5 heures, et les mardi, mercredi et vendredi, de 8 1-2 heures a. m., à midi et de 7 heures à 8 heures.

Renseignements et conseils donnés gracieusement. Discrétion absolue.

OU LUNCHER?

Cafe Kraussmann, 80 St-Jacques

Bières en fûts et en bouteilles Wurzburger. Hofbrau. Pilsner et Kulmbacher. Lunch de 12 à 8 hrs. p. m. à la carte jusqu'à 8 p. m. Soupers sur le pouce jusqu'à minuit. Salle à diner spéciale au deuxième étage pour dames et messieurs.

BellTel. Main 6201 & Main 3287.

Empire Hotel

Geo. SENECAL, Prop.

Plans américain et européen. Vins, liqueurs et cigars de choix. Près de la gare du Grand Tronc et à cinq minutes de la gare Windsor, C. P. R. Prix $1.00 et $2,50 par jour.

53 et 55, Chaboillez Square

MONTREAL

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice, quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer. 58-60 Place Jacques-Cartier, J. ARTHUR TANGUAY, Prop.

'Frisco"

C'est le meilleur GINGER ALE sur le marché.—Un Breuvage exquis, pour les gourmets.

Donnez vos ordres à

Frisco Pure Soda Water Company

392 St-Dominique. Tél. Bell Est 2297

RESTAURANT

St. George's

17, Rue St-Sacrement

Ancien bureaux, Ligne Dominion.

GRANDE SALLE à DINER

(En Haut)

A LA CARTE

Lunch pour hommes d'affaires de 7 a. m. à 7 p. m., une spécialité. Buffet et comptoir de Lunch au rez-de-chaussé.

On trouvera à ce restaurant des cigares et liqueurs de choix.

Cuisine Parfaite. - Prix Raisonnables

ALBANI PREMONT, Prop.

CAFE ST-GABRIEL

Coin St-Gabriel et Notre-Dame

A. BONNEVILLE, Prop.

SPECIALITE : TABLE D'HOTE

Le Meilleur —Repas à— MONTREAL MIDI ET SOIR 25

RESTAURANT UNIONISTE

HENRI ALLARD, Prop.

COIN CRAIG ET SANGUINET.

Patates frites servies gratis à toute heure. Salle à diner.—Cuisine française. Service de 1ere classe à 15 cents le repas.

Notre spécialité : entière satisfaction à tous.

Tel. Est 4826

CAFE DES NOUVEAUTES

Grill Room.—Salons Particuliers.

Cuisine Francaise.—Liqueurs et Cigares d Choix.—Chambres a Louer.

83, Rue Ste-Catherine Est. · Montreal

GRAND HOTEL

Coin St-Jacques et St-Gabriel

Au centre du quartier des affaires.

70 chambres a la disposition des voyageurs.

L'endroit pa excellence pour le LUNCH.

Salons prives pour Dames et Messieurs.

Cuisine et Service de Premier Ordre. 38-j.m.o.

Aux Messieurs qui desirent des Chambres pre de leurs Affaires

Au-dessus du St-Régis, se trouvent 25 appartements, et des chambres d'agencement élégant pour messieurs seuls.

Comme situation, confort et agencement, c'est tout ce que peut désirer homme d'affaires.

Restaurant ouvert de midi à minuit.—Luncheons, Diners, Soupers—Repas à la carte à toutes heures, de midi à la fermeture.

The ST. REGIS, TELEPHONE UP 507

Le Restaurant de... l'Hotel Windsor

L'on peut y faire preparer des Lunchs et Diner particuliers.

En s'adressant au Maitre d'Hotel.

Les grandes séances au Parlement Francais

Deux discours de M. Briand. - Le mot qui déchaina la tempête. - Le verbe qui dompta l'assemblée parlementaire

Paris, 31 Octobre.

—Il y a trente-quatre ans que j'assiste aux séances de la Chambre, et je n'en ai jamais vu une pareille, disait hier, entre sept et nuit heures du soir, un vieux routier parlementaire.

A ce moment, la moitié des députés étaient dans l'hémicycle, pressant la tribune, empêchant presque les sténographes de faire leur métier, les soixante-quinze socialistes unifiés hurlaient, trépignaient, battaient des pupitres, criaient : "Non ! non ! non ! il ne parlera pas ! A bas le dictateur ! Vive la République ! Démission ! Démission !" Les radicaux-socialistes et les radicaux s'invectivaient de banc à banc. A gauche, au centre, à droite, des groupes se formaient, petits Parlements dans le grand, et où l'on discutait passionnément : "Il a été imprudent ! — Mais non, il a raison ! Danton, Gambetta ont dit la même chose. — J'ai traduit cela du latin quand j'étais petit : "Salus populi suprema lex".

Au fauteuil présidentiel, après de vains efforts, M. Brisson s'abandonnait, et au coeur de ce fameux tumulte, à cette tribune battue par le flux et le reflux des colères et des enthousiasmes, M. Briand, mince, impérieux, indifférent aux insultes, seul maître de lui dans l'affolement universel, parlait.

C'était une phrase de lui, une seule, qui avait déchaîné la tempête. Il avait prononcé, face à l'extrême-gauche, ceci que nous reproduisons d'après le compte-rendu analytique officiel de la Chambre :

"Et je vais vous dire une chose qui va vous faire bondir: si le gouvernement n'avait pas trouvé dans la loi de quoi rester maître de ses frontières, maître de ses chemins de fer, c'est-à-dire de l'instrument nécessaire à la défense nationale, eh bien, dût-il recourir à l'illégalité, il y serait allé."

Au premier instant, la grande majorité de la Chambre avait applaudi. Mais les socialistes s'indignaient, un certain nombre de radicaux-socialistes suivaient le mouvement; le président de la gauche radicale, M. Cruppi, se retournait, les bras au ciel. Une hésitation flottait sur la gauche. M. Briand voulait s'expliquer. Impossible ! Les socialistes, maintenant, refusaient d'entendre. M. Brisson, sonnait, réclamait le silence. Inutile ! Décidée à l'obstruction par tous les moyens, l'extrême-gauche couvrait de vociférations la voix du président du conseil. Elle trouvait parmi les radicaux-socialistes des alliés impétueux. M. Franklin-Bouillon montait sur son banc, tendait le poing vers le chef du gouvernement. M. Augagneur, M. Ceccaldi et d'autres répétaient le geste.

Et cependant M. Briand voulait, prétendait parler. Ses adversaires ne voulaient pas écouter, ses partisans ne pouvaient pas entendre. Il parlait tout de même, face à l'hémicycle, comme si l'attention et le silence avaient régné dans l'assemblée. Spectacle extraordinaire, et qui dura une heure, d'un homme qui, s'il ne peut plus dominer physiquement une Chambre débandée, s'obstine à la dominer moralement, à dicter sa pensée aux sténographes, pour l'"Officiel", pour les journaux du lendemain matin, pour le pays, qui lui, a le droit et le besoin de connaître les pensées de qui le dirige. Pas un mot n'arrive aux tribunes, mais le geste dit la volonté de ne céder, ni aux injures, ni aux menaces, ni même aux coups.

Et peu à peu, en dépit du vacarme, ce visage de l'orateur, ce visage volontaire entêté, courageux, encadré entre ces deux poings nerveux, qui s'élevent et s'abaissent sans cesse, ce visage tire à lui, on dirait, toute la vie, toute la lumiere de la salle.

Une demi-heure, trois quarts d'heure se passent. M. Briand parle toujours dans le même orage. Il y a maintenant une heure qu'il tient la tribune. On devine qu'il conclut. Et lentement il descend vers l'extrême-gauche qui l'insulte, le menace du poing, semble prête à bondir sur lui s'il approche. Il frôle les bancs socialistes et dédaigneux, hautain, sans se presser, revient à sa place.

Tel fut l'incident le plus dramatique d'une journee dramatique où on avait vu monter peu à peu, suivant les lois du theatre, l'interet et la passion.

Voici maintenant, d'apres le compte-rendu stenographique officiel de la Chambre, les paroles que M. Briand a prononcées dans le tumulte, pendant qu'à la tribune il soutenait seul, l'assaut des gauches coalisées.

M. ARISTIDE BRIAND, président du conseil. — "Je réclame pour moi la liberté de la tribune. Vous n'avez pas le droit, par une obstruction systématique, de m'empêcher de parler... (Interruptions) (Se tournant vers la gauche). Messieurs, vous n'êtes pas dupes du guet-apens qui m'est tendu. (Applaudissements à gauche, au centre et à droite. — Bruit prolongé à l'extrême-gauche). L'exagération même des cris que vous entendez, les vociférations injurieuses dont on essaye de m'accabler indiquent le but d'obstruction poursuivi par ce côté de l'Assemblée (l'extrême-gauche). Personne n'a pu se méprendre sur le sens de mes paroles, ni sur la portée de la thèse que je soutenais au moment où l'on m'a interrompu. Personne n'a pu supposer que je préconisais le recours à l'illégalité, puisque je venais de dire précisément que les mesures exceptionnelles prises par le gouvernement l'avaient été dans les limites de la loi.

J'ajoutais, affirmant le droit absolu, imprescriptible, supérieur à tous autres, d'une nation à la vie, que dans le cas où les frontières se seraient trouvées ouvertes à l'invasion, à défaut d'une loi ayant prévu le cas d'une indisponibilité des chemins de fer, il n'est pas un gouvernement qui n'eut pour la sauvegarde de la patrie, employé les mesures même extra-légales. (Applaudissements à gauche, au centre et à droite. Bruits continus au centre et à gauche.)

Mais cette doctrine, messieurs de la gauche, c'est celle de la Révolution, c'est la pure doctrine de Danton ! Est-ce que vous ne la reconnaissez plus ? Est-ce que vous la reniez ? Ce que veulent les hommes de violence qui m'empêchent de parler, c'est n'ayant pu triompher, par la raison, par la force des arguments, du gouvernement qui vient d'arracher le pays au désordre, le renverser par l'obstruction en baillonnant sa parole. (Tumulte à l'extrême-gauche. Applaudissements à gauche et au centre.)

Ils ne nous pardonnent pas d'avoir sauvé le pays de l'anarchie, de l'avoir mis à même de vivre sa vie. (Tumulte sur les mêmes bancs.)

Leur passion de haine s'exerce sur vous, républicains, pour vous contraindre par l'intimidation à livrer aux rancunes de l'anarchie vaincue un gouvernement exécré. (Applaudissements au centre et à droite. Bruits et rumeurs à l'extrême gauche). Messieurs les républicains, vous pouvez faire ce beau geste, vous pouvez nous livrer à leur "sabotage" en laissant périr sous leurs coups, sans les défendre toutes les libertés parlementaires. (Non ! non ! au centre et sur de nombreux bancs à gauche. Bruit à l'extrême-gauche.) Livrez-nous donc à leur fureur parce que nous avons défendu les intérêts de la nation. Demain, c'est le pays, livré par vous, en même temps que nous, à la tyrannie anarchique, qui dira si vous avez eu tort ou raison. (Démission ! Dictateur ! Dictateur ! à l'extrême-gauche.)

M. ARISTIDE BRIAND, président du conseil. — Dictateur ! Dictateur ! Ces cris prémédités s'ajoutent aux outrages, aux calomnies d'aujourd'hui et d'hier, aux provocations à l'assassinat d'avant-hier. Mes adversaires, n'ayant pu avoir raison de moi par toutes les diffamations abominables et les attaques personnelles les plus abjectes, cherchent dans la brutalité de l'obstruction le secret de la victoire, Je demande à la majorité républicaine si elle est disposée à se laisser traiter comme une assemblée de "renards". (Vifs applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche et à droite) si elle est prête à se laisser assassiner sous ses yeux, sans la défendre, la liberté de la tribune. (Nouveaux applaudissements).

Aujourd'hui, c'est le président du conseil injurié, mis dans l'impossibilité de parler à propos d'un incident sur lequel on ne veut même pas lui permettre de s'expliquer. Demain, vous ne pourrez plus tenir séance; ces hommes de désordre seront devenus les maîtres de vos délibérations. (Applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche et à droite. Bruits à l'extrême-gauche.)

JE FERAI TETE AUX CHASSEURS

Pendant que leur action à l'extérieur s'exercera sur les travailleurs terrorisés, compromettant à tout instant les intérêts vitaux du pays, pendant que l'audace des groupements anarchistes ira croissant, le gouvernement désarmé, l'Assemblée impuissante assisteront à la désorganisation des forces sociales et au triomphe de la tyrannie, ouvrant les voies à la réaction. Quant à moi, je ne me laisserai pas traiter comme un "renard"; je ferai tête aux chasseurs, je parlerai dans le tumulte, dussé-je y perdre la voix.

J'affirme une fois de plus qu'au cours des événements avec lesquels le gouvernement s'est trouvé aux prises, il n'a commis aucun acte illégal, aucun !... C'est la loi militaire qui lui permettait d'appeler les travailleurs des chemins de fer.

Quoi qu'il arrive, messieurs, même après que nous aurons été livrés à cette obstruction féroce, l'heure de la justice sonnera malgré tout. C'est le pays qui sera juge. Lui, il a connu les affres de l'angoisse pendant les événements redoutables de ces jours derniers ; lui, il n'était pas embarrassé d'arguties, pendant cette période où le commerce, l'industrie, l'agriculture, où les travailleurs de toutes les catégories étaient menacés, où la vie nationale était suspendue; lui, il ne s'est pas mépris sur le caractère des actes accomplis par le gouvernement: il les a approuvés, il est avec nous, soyez-en sûr, contre la violence et le désordre : il saura le témoigner demain.

M. Augagneur.—Vous jouez un mauvais rôle !

M. ARISTIDE BRIAND, président du conseil. — "J'ai le droit de parler, de dire toute ma pensée. Ce n'est pas pour me perpétuer au pouvoir que je persiste à parler malgré le bruit. Quant aux arrestations dont on a parlé au début de la grève, elles l'ont été en vertu d'instructions régulièrement ouvertes pour des infractions à la loi de 1845, ainsi qu'à la loi de 1881 sur la presse et par application des articles du code pénal qui punissent la complicité des crimes et des délits. Ces actes, ces mesures, je vous mets au défi de ne pas les approuver.

En réalité, messieurs, le gouvernement est victime de sa durée et de tous les appétits malsains qui se dressent en ce moment sous nos yeux pour faire appoint à l'obstruction de l'extrême-gauche. Il n'est victime que de cela. Avant accompli son devoir, préservé le pays du plus grand péril qu'il ait couru depuis bien des années, il croyait avoir le droit de trouver un appui, un concours auprès de tous les républicains sans exception. Il constate avec peine que certains semblent disposés à l'abandonner aux pires violences.

Demain, ayant rendu compte de sa conduite, de son action devant la Chambre, le gouvernement se réserve d'agir selon les suggestions de sa conscience. Je ne suis pas de ceux, messieurs, qui ont ambitionné le pouvoir; les circonstances m'y ont conduit ; j'ai su y prendre mes responsabilités et j'ai cru faire mon devoir d'homme de liberté en ami de la loi, en défenseur de la République et de la nation. (Applaudissements au centre et à droite).

M. Augagneur.—Regardez où vous êtes applaudi !

M. ARISTIDE BRIAND, président du conseil. ... "Regardez à votre tour avec qui vous faites de l'obstruction. Demain dira si certains membres de la majorité républicaine ont eu raison de se laisser entrainer aux solidarités que je constate.

Quant à moi, l'effroyable dictateur, le jour où je serai rentré dans le rang, à ma modeste place de défenseur de la République, je resterai jusqu'au bout au service de la liberté contre les tyrannies qui la menacent.

Ce n'est pas moi qu'on verra jamais se dresser contre un gouvernement pour l'égorger, lorsqu'il est aux prises avec l'émeute et les pires ennemis de la liberté." (Applaudissements à gauche, au centre et à droite.— Rumeurs à l'extrême-gauche).

Paris, 1er Novembre.

Quelle différence entre la Chambre d'avant-hier et celle d'hier ! Samedi soir un courant brusque, imprévu, passait à travers les gauches, changeant tout à coup l'aspect des groupes, jetant certains radicaux vers les socialistes unifiés, déracinant de leur parti des républicains éprouvés: amis et ennemis ne se reconnaissaient plus dans le tumulte; la liberté de la tribune était violée, une heure durant, par des hommes furieux de légalité; l'ancien bloc, dont ni les radicaux ni les unifiés ne voulaient plus depuis des années, se reconstituait dans un bureau de la Chambre. L'affolement était partout sauf dans l'âme du président du conseil, qui continuait son discours sans être écouté, sûr tout de même d'être entendu.

Il l'a été, car les paroles dont ses adversaires étouffaient le son ont été apportées hier par la presse à la Chambre et au public.

Voici le discours qu'il a prononcé et par lequel il a repris son empire sur le Parlement :

M. ARISTIDE BRIAND, président du conseil.—"Quels que soient les sentiments qui les animent, je prie tous les membres de cette assemblée, et plus particulièrement ceux de la gauche, qui, hier, se sont montrés émus jusqu'à l'indignation d'une parole échappée de mes lèvres dans la discussion d'une hypothèse qu'on ne m'a même pas permis de poser tout entière, je supplie ceux-là de m'écouter, et je demande la permission de leur parler en toute franchise.

Je ne peux pas croire qu'il ait été un seul instant dans votre pensée qu'hier, quand le président du conseil était à la tribune, représentant le gouvernement, après avoir traversé tant d'heures pénibles, douloureuses, fatigantes, après avoir subi huit jours de débat que vous savez, où il a épuisé ce qui lui restait de force pour essayer de faire entendre sa voix, où il s'est heurté à une obstruction qui, à certaines heures, n'était pas seulement injuste mais véritablement inhumaine (Applaudissements sur plusieurs bancs.— Bruit) où il a pu subir ces moments d'angoisse dans lesquels l'homme se demande s'il va être écrasé sous l'injustice sans même avoir pu se faire entendre, je ne peux croire que vous avez vu en moi une violation de la loi.

A présent que vous vous êtes ressaisis, vous savez bien que le gouvernement, que le président du conseil n'ont jamais eu en la pensée de violer la loi, de se dresser au-dessus du Parlement, d'aller à je ne sais quelle dictature.

Hier la séance a été souillée de cris de cette nature : c'était un dictateur qui était à la tribune, la loi était pantelante sous ses pieds.

Un dictateur! Quel dictateur fragile!

M. Briand a un sourire d'une tristesse infinie.

—Si c'est là la dictature, murmure-t-il, je vous assure que la séance d'hier ne m'y encourage guère !

Le président du conseil surmonte son émotion. La voix devient égale, et le geste se raffermit.

M. ARISTIDE BRIAND, président du conseil.—"J'étais à la tribune pour dire à la majorité républicaine qu'il est des heures graves où le gouvernement, aux prises avec des circonstances de la nature de celles que nous avons traversées, est obligé, pour faire son devoir, de recourir à des mesures exceptionnelles, et j'ajoutais que le gouvernement, appelé à les prendre, était heureux d'avoir pu évoluer dans la légalité.

Voilà quels étaient les faits, dans la réalité desquels j'aurais pu rester sans entrer, pour ma démonstration, dans une hypothèse qui appartient à un domaine plus large que celui du débat. Mais à l'heure où je commets cette imprudence, à l'heure où cette hypothèse vient sur mes lèvres, l'indignation s'empare de l'assemblée !

On avait applaudi d'abord, on avait compris ce que je voulais dire: tous les bons Français de l'assemblée l'avaient compris.

Ses adversaires, qui le guettent, sautent sur ce lambeau de phrase, sur ce mot. Ils interrompent avec violence.

Tous les bons Français ? Alors eux, qui n'ont pas compris et qui se sont révoltés contre le président du conseil, ne sont pas des bons Français !

M. Briand a un geste énergique qui indique qu'il n'est pas dupe.

—Vous ne me laissez pas achever ma pensée ! crie-t-il. Je dis que j'étais certain que conduite à son but, ma démonstration aurait recueilli l'unanimité des bons Français de cette Chambre, c'est-à-dire tous les Français de cette Chambre, parce que sur ce terrain un désaccord était impossible.

UN ADVERSAIRE

Ces explications données, M. Briand, en tacticien consommé, jette la sonde. Il veut savoir sur quelle majorité il peut compter et pour cela il s'essaye à démasquer ses adversaires.

—La phrase, dit-il, avait été d'abord applaudie. Mais quelqu'un s'est dressé à son banc !

Ce quelqu'un, on le sait, c'est M. Jean Cruppi, président de la gauche radicale.

En chef d'armée qui n'entend pas refuser la bataille, M. Jean Cruppi, comme la veille, se lève et dit :

—Je demande la parole !

Le président du conseil a un sourire indéfinissable. Il a enfin quelqu'un avec qui se mesurer.

Il se plante bien en face de son adversaire, et pose tout de suite la question du cabinet.

Il repousse l'ordre du jour pur et simple, et avec cette logique lumineuse qui éclaire ses discours, il dit pourquoi.

M. ARISTIDE BRIAND, président du conseil.—"Comment ! Pendant dix jours les actes du gouvernement ont été critiqués avec véhémence; il s'en est expliqué, et lorsque, après une séance mouvementée comme celle d'hier où l'on est allé jusqu'à la passion indignée, ceux qui ont le plus participé à cette passion se sont réunis pour publier cette indignation, que lui apporte-t-on ? Un ordre du jour pur et simple. (Applaudissements à gauche et au centre.)

Pourquoi ? Parce qu'il était impossible, aux éléments qui se rencontraient dans cette heure d'équivoque épaisse, de se mettre d'accord sur un ordre du jour précis. Pas une idée ne les rapprochait; et, une seule: renverser, renverser le ministère. (Très bien ! très bien ! au centre et sur divers bancs). Ce n'était pas une pensée politique assez efficace pour que, dans un moment comme celui-ci, elle suffise à déterminer une assemblée qui a souci des grands intérêts du pays. (Applaudissements à gauche et au centre.)

Il faut quelque chose de plus net; moi, je vous apporte franchement mes actes et mes idées, je vous demande de dire nettement ce que vous pensez du gouvernement et de son chef, pour ne pas laisser agir dans le parti républicain des divisions qui pourraient prendre la proportion d'une catastrophe.

Quand, après la déclaration ministérielle, je suis venu de la façon la plus loyale vous expliquer notre orientation et notre pensée, j'ai conclu en vous disant : "Cette politique, le gouvernement ne la fera qu'avec une majorité républicaine", et j'ajoutai : "Mon sort je le remets entre vos mains; je comprends que votre parti n'admette pas comme chef du gouvernement un homme qui ne sort pas de ses rangs, mais vous deviez le dire quand la haute confiance de M. le président de la République m'a appelé à assumer la lourde charge du pouvoir." (Applaudissements à gauche et au centre.)

J'ai dit quels étaient mes sentiments et au lieu de me combattre en face, on a essayé, dans cette heure solennelle de la vie d'un homme, de mettre son passé en opposition avec la responsabilité de sa charge. Moi, je vous ai dit avec tout mon coeur ce que je pensais. Et dernièrement encore, avant les vacances, je vous disais—et alors je ne savais pas que tant d'autorité me serait nécessaire pour faire face aux graves évènements qui ont suibi—je vous disais : "Je ne veux pas d'une demi-confiance, d'une confiance embusquée, j'ai besoin d'une confiance entière, d'une confiance qui m'entoure d'une atmosphère de sympathie dans le pays." Quand je vous parlais ainsi, pourquoi m'avez-vous répondu : "Nous voilà !" si vous aviez des arrière-pensées ? (Vifs applaudissements au centre et à gauche.)

Et aujourd'hui, quand je vous tiens le même langage, quand je viens vous dire dans cette minute décisive : "Le sort du gouvernement est entre vos mains; si nous n'avons pas dans cette Chambre une majorité de républicains, nous ne resterons pas au pouvoir." n'est-ce pas vous qui êtes les maitres de la situation ?

L'argumentation du président du conseil mord sur les députés de gauche qui, à chaque phrase, sont plus nombreux pour applaudir.

PAS UNE GOUTTE DE SANG.

M. Briand ramène à lui les derniers hésitants en portant d'une façon extrêmement habile, la question sur les évènements récents.

M. ARISTIDE BRIAND, président du conseil. — "M. Dalimier a dit que ce gouvernement n'avait pas d'autorité ; je crois cependant que depuis longtemps aucun gouvernement ne s'était trouvé aux prises avec de pareilles difficultés. Il les a surmontées, non pas comme un oppresseur, mais en conciliateur. Il a toujours su garder la mesure, et respecter la légalité. Même en pleine grève, il est intervenu pour désolidariser les cheminots d'avec les saboteurs, et il n'a pas cessé de rester à leur disposition pour discuter. Si des erreurs avaient été commises dans ces moments difficiles, il serait le premier à demander leur réparation. (Très bien ! très bien !)

Quand l'affolement était partout, quand de tous côtés l'inquiétude se manifestait, le gouvernement a rassuré l'opinion et je suis fier de pouvoir dire que, d'une crise aussi profonde, qui suscitait une inquiétude mondiale, qui aurait pu entrainer pour nous les pires désastres, ce pays est sorti grandi aux yeux du monde. (Vifs applaudissements à gauche et au centre.)

Et j'arrive devant vous, l'ordre rétabli dans la rue, la légalité nullement violée, et ce qui fait mon bonheur et ma joie, je puis vous dire : "Regardez mes mains, pas une goutte de sang." (Vifs applaudissements sur les mêmes bancs.)

Le président du conseil, dans l'accueil sympathique que lui fait la quasi-unanimité de la Chambre, s'est retrouvé tout entier.

La taille s'est redressée, l'oeil fulgure, la poitrine rend ce creux métallique qui prend l'auditeur aux entrailles.

Encore une fois, il a reconquis sa majorité. Il baisse le ton pour conclure.

M. ARISTIDE BRIAND, président du conseil. — "J'ai pris au nom du gouvernement, en plein accord avec mes collègues, mes responsabilités; je les revendique tout entières. A vous de prendre les vôtres, non par des demi-motions, par une demi-confiance, par des ordres du jour qui ne signifient rien, mais auxquels on se réserve de donner plus tard une signification.

Vous direz si vous n'avez plus confiance dans le gouvernement, ni dans son chef, car c'est surtout à son chef que les critiques s'adressent, et, messieurs, le dictateur s'inclinera tout de suite. (Vifs applaudissements à gauche et au centre). Quittant les bancs du pouvoir, il ira reprendre son rang dans l'armée républicaine où il a fait son devoir à tous les instants.

Mais j'ai le droit de vous demander cette franchise : le gouvernement ne peut sortir de ce débat avec une demi-confiance qui le laisserait faible et sans autorité dans l'opinion incertaine.

Voilà, c'est net; ce gouvernement de réaction vient remettre son sort entre vos mains, eh bien ! si vous voulez le briser, je vous demande de le faire en plein jour et non dans une cave. (Applaudissements vifs et répétés sur un tres grand nombre de bancs.)

L'heure des discours est passée, Il s'agit maintenant de se prononcer pour ou contre l'ordre du jour de confiance.

En voici le texte :

"La Chambre, flétrissant le sabotage, la violence et l'antipatriotisme, approuvant les actes du gouvernement, confiante en lui pour sauvegarder, dans l'ordre et dans la loi, les intérêts légitimes des employés et ouvriers des chemins de fer, les libertés de la République et les intérêts vitaux du pays, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour."

La priorité en faveur de cet ordre du jour est adoptée par 346 voix contre 183.

La première partie :

"La Chambre, flétrissant le sabotage, la violence et l'antipatriotisme",

est votée à l'unanimité de 522 votants.

La seconde partie :

"Approuvant les actes du gouvernement,"

est votée par 415 voix contre 116.

C'est sur la troisième partie que se joue la vie du cabinet. Elle est ainsi conçue :

"Confiante en lui pour sauvegarder dans l'ordre et dans la loi les intérêts légitimes des employés et ouvriers des chemins de fer, les libertés de la République et les intérêts vitaux du pays".

Elle est votée par 329 voix contre 183.

Ce chiffre de 329 voix constitue évidemment la majorité républicaine que demandait, pour continuer de gouverner, le président du conseil.

Un dernier vote a lieu sur l'ensemble qui est adoptée par 388 voix contre 94.

PROPOS DE NEIGE

Dans un gentil panégyrique (enrégistré) sur la neige, M. Albert Lozeau, disait l'autre jour, sous forme de "Billet du Soir" :

"La neige est curieuse; elle s'attache aux vitres des maisons, et regarde à l'intérieur ce qui s'y passe... Mais elle est discrète..."

Pourquoi avez-vous dit ça, M. Lozeau ?

Ne savez-vous pas que depuis les Mouchards la discrétion et l'honneur ne sont plus de mode en ce pays ?

Le "Pays" est publié par la Société Anonyme d'Imprimerie Limitée, et est imprimé au No. 230 Dorchester ouest, par The Mercantile Printing Co. A. Leroux, Gérant.

Le nettoyeur aspirant "RICHMOND"



Nettoyant les rideaux.



Asséchant les cheveux.

VOUS voyez dans la vignette un nettoyeur aspirant mû par l'électricité, qui ne pèse que DIX livres au lieu de soixante.—Il fait ce que toutes les machines du genre peuvent faire, et même plus que n'en peut faire aucune autre.

Il a des adaptations à tous les besoins de la maison, qui s'enlèvent et se changent aussi facilement qu'une chaussure à son pied

Fixé au boyau, le nettoyeur "RICHMOND" avec tous ses accessoires, fournis sans charge supplémentaire, nettoie les murs, tapisseries, rideaux, livres, couvertures de lit, habits, chapeaux, caloriféres, meubles, planchers en bois, ou en tuile, vestibules, fenêtres, chambres de bain, et tout endroit visible à l'oeil, il sèche les cheveux, et répare les oreillers.

60 lbs. vs 10 lbs.

Le nettoyeur aspirant "RICHMOND" vous permet de nettoyer à l'électricité sans avoir recours à une machine de 60 à 80 livres ; et vous pouvez vous en servir dans n'importe quelle chambre en haut ou en bas.



Nettoyant le mur.



Nettoyant le tapis.

L'instrument n'a rien qui se défasse, et l'empêche de fonctionner. Tout est renfermé dans l'aluminiun. Il n'est pas besoin de le défaire pour le graisser, etc.

Il n'y a que deux endroits qui puissent être sujets à l'usure, et pour faire durer plus longtemps les axes et "shafts" sont durcis au Cyanide de Potassium, et deviennent aussi durs que le meilleur acier trempé.

LE " RICHMOND "

est la simplicité même; son effectivité, sa durabilité et sa force mécanique ont mérité l'approbation des meilleurs électriciens et des premiers mécaniciens, et ce dans toutes les expériences comparatives avec des machines valant jusqu'à $300.00.

MM. Duncan et Lyndon, de New-York, de l'une des premières maisons d'électricité aux Etats-Unis, disent :

"Le RICHMOND est le plus durable et fonctionnera plus longtemps sans réparation, qu'une machine de $125. car l'appareil est tout métal, sans soupapes, et avec seulement deux surfaces sujettes à l'usure, quand une machine de $125 demande deux fois et demie (2 1-2) plus d'énergie électrique que le RICHMOND n'en a besoin.

Les GRANDS "MENAGES" ne seront plus nécessaires

Vous épargnerez le prix d'un RICHMOND par les détériorations que fait la poussière, et conserverez tout neuf et propre, de plus l'ouvrage se fait en riant et ne prend que le tiers du temps.

Ne vous lancez pas dans le balayage, laissez faire le RICHMOND. Assainissez votre logement, réduisez ainsi le compte du médecin. Ne respirez pas l'air vicié d'un tapis poussiéreux, combattez la peste blanche et jouissez de la vie.

Chaque appareil RICHMOND est entièrement fabriqué dans notre usine, chaque pièce est spécialement faite par des ouvriers experts, aidés des meilleures machines.

Pas de truc d'assemblage.

Pas d'entremetteurs qui en tirent des profits.

10 Richmond se vendent contre une machine d'une autre marque.

Nous les manufacturons par mille et non à la poignée, et notre longue expérience dans l'industrie du nettoyage à aspiration, nous permet de vendre le RICHMOND à un prix qui correspond aux tendances sanitaires du public, dont la propreté est le premier, le dernier et l'éternel besoin.

L'unique principe du RICHMOND est la brosse vibratoire. Aucun autre appareil n'a cette particularité. Le RICHMOND est protégé par de nombreux brevets.

Il purge le tapis et en tire toute la poussière; il ne le brosse pas, ni n'en force le tissu, mais lui donne un air neuf.

Nous ferons l'experience du RICHMOND a votre maison GRATUITEMENT et sans obligation.

Plus de 14,000 sont en operations, faites-en l'experience. —Garantie, notre garantie est absolue.—Si en deca d'un an. le Nettoyeur Aspirant "RICHMOND" se brise, ou devient defectueux, il sera remplace par un neuf, c'est la garantie d'une compagnie de $3.000,000. — THE McCRUM-HOWELL CO., New-York.

N'attendez pas, achetez l'ideal RICHMOND.

Adressez vos demandes **Telephone Main 7968**

Arnold Electric Co. of Canada

254, LAGAUCHETIERE OUEST



Ecole Roumageon

Professeur de **Culture Physique,** diplomé des Académies de Paris. Les résultats garantis en 30 leçons défiant tout ce qui se fait en ce genre. Augmentation générale des muscles du corps. Poitrine, 4 pouces, cou, bras, cuisse, 1½, avant-bras et jambe, ½ pouce. Avec augmentation de 50% en force.

Guérison de la **NEURASTHENIE, DYSPEPSIE, MALADIE DE L'ESTOMAC, DU FOIE, DU COEUR, CONSTIPATION. TOUTES LES MALADIES NERVEUSES EN GENERAL**

Prof. J. ROUMAGEON, l'un des rois de la Beauté Plastique (de la Culture Physique de Paris), 11 diplômes.

Les bureaux sont ouverts de midi à 3 h. et le soir de 6 à 8.

469 St-Laurent Tel. Bell Est, 5285

Par permission spéciale de Sa Majesté Edouard VII

Incorporé par acte du Parlement 9-10, Edouard VII, chap, 158

THE ROYAL GUARDIANS

Société fraternelle de bienfaisance. Bureau de la Loge Supreme à Montreal.

Autorisation du Gouvernement Canadien

"La compagnie "Royal Guardians" ayant fait le dépot nécessaire, et " s'étant conformée à l'Acte des Assurances de 1910 et à son acte d'Incor- " poration, au chapitre 158 Statuts de 1910, est, par les présentes, d'a- " près une minute de l'honorable Trésorier, datée le treize août 1910, au- " torisée à faire au Canada le commerce d'Assurance sur la Vie, et sur la " Maladie, aux conditions mentionnées dans le dit acte d'Incorporation."

(Signé) WM. FITZGERALD,
Surintendant des Assurances.

Daté en la cité d'Ottawa ce premier jour de septembre 1910

La seule association, mutuelle faisant affaire au Canada, émettant des certificats pour de l'assurance comme suit:

Vie Ordinaire sans Profits. Vie Ordinaire avec Profits.
Vie Ordinaire 10, 15 ou 20 Primes. Dotation 20 ans.

SECOURS PAYES EN MALADIE ET FRAIS FUNERAIRES AU DECES D'UN MEMBRE



EXAMEN DES YEUX GRATIS. Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toric" nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR de LOIN et de PRES, tracer, coudre, lire et écrire. Consultez le meilleur de Montréal . . . . . **Le Spécialiste BEAUMIER**

A L'INSTITUT D'OPTIQUE 144, rue STE-CATHERINE est, Coin Av. Hôtel-de-Ville, MONTREAL.

AVIS— Cette annonce rapportée vaut 18c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Spécialité : Yeux artificiels. N'achetez jamais des lunettes ni aux magasins "à tout faire" si vous tenez à vos yeux.

LE RETOUR AUX TRADITIONS

Divisions profondes dans le parti libéral

M. le directeur,

Il y a un vieux proverbe qui dit que l'on n'est jamais prophète dans son pays. Notre ami le sénateur Choquette, peut se vanter d'avoir fait mentir ce proverbe : il a été prophète dans son pays, et, sa prophétie, hélas! s'est trop tôt réalisée.

C'est lui en effet, qui dès que la politique du gouvernement d'Ottawa au sujet de la marine fut connue, écrivit à Sir Wilfrid Laurier pour le prévenir qu'elle était très impopulaire et qu'il ne pourrait pas lui donner son appui; c'est encore lui qui, à la dernière session, condamna le bill de la marine et affirma qu'il n'y aurait pas cinq députés libéraux qui seraient réélus dans le district de Québec, avec pareille question dans une campagne électorale. Il parlait comme un vieux lutteur qui connaissait bien l'opinion de son district. Sa voix fut écrasée par tous les courtisans qui passent leur temps à flagorner Sir Wilfrid et qui lui cachent la vérité. Ces gens-là l'accusèrent même de trahison ! Le sénateur Dandurand surtout, cet homme si populaire, enregistra son protêt contre la déclaration du sénateur Choquette; il eut même envie (une envie vite rentrée) de résigner son siège au Sénat pour se présenter contre M. Choquette, si celui-ci voulait en faire autant. Ç'aurait été un spectacle assez nouveau que de voir M. Dandurand CANDIDAT ; lui qui n'a jamais pu se faire élire simple commissaire d'école.

Les événements ne tardèrent pas à donner raison au sénateur Choquette. Le gouvernement résolut de tâter le sentiment de l'électorat en ouvrant le comté de Drummond-Arthabaska, une forteresse libérale où Sir Wilfrid jouit d'un grand prestige personnel. Il assista lui-même à la convention; il se rendit même à Arthabaska le jour de l'élection pour y déposer son vote, témoignant par là du grand intérêt qu'il prenait à cette élection.

Or, le résultat fut un désastre, une condamnation de sa loi sur la marine. Ce fut une surprise pour tout le monde, même pour les adversaires qui ne comptaient point sur la victoire.

Je regrette infiniment l'échec que vient de subir Sir Wilfrid, mais j'espère que le premier ministre et son cabinet saisiront toute la leçon que comporte cette défaite.

Il existe dans le parti libéral des divisions profondes qui ont été crées par quelques coteries à Montréal et à Québec. Les arrivistes et les ambitieux dont elles sont composées n'ont aucun empire sur l'opinion et passent leur temps dans les antichambres de Sir Wilfrid et de Sir Lomer Gouin; ce sont des gens qui sont forts à la curée et faibles à la lutte. Les vrais amis du parti, ceux qui l'ont fait triompher dans les mauvais jours, qui l'ont soutenu avec honneur et avec désintéressement depuis 1896, sont mis au rancart quand ils ne sont pas bafoués, humiliés par tous les parvenus et les courtisans. La conséquence est que ceux-là se désintéressent de la politique et que leurs vieux amis en font autant.

Jetez un regard sur ceux qui sont chargés de l'organisation du parti à Montréal comme à Québec et dites-moi si un parti peut compter sur eux pour gagner des victoires.

Vous avez bien fait de signaler le mal, quand il est encore temps d'y apporter remède. Il faut un changement radical dans la direction du parti ou bien nous verrons bientôt son effondrement. Si la chose ne se fait point, Sir Wilfrid pourrait bien avant longtemps, comme l'empereur Auguste, s'écrier : "Varus ! Varus ! qu'avez-vous fait de mes légions ?"

Ah ! ces légions, jadis si courageuses, si enthousiastes sont encore prêtes à aller au feu, à se battre pour une cause qui leur est chère, mais elles ne marcheront pas derrière des charlatans et des arrivistes.

Pour conjurer l'orage qui le menace, le parti libéral n'a qu'une chose à faire; c'est de revenir aux vieilles traditions d'autrefois, c'est de remettre au commandement des lieutenants qui sont restés fidèles aux principes et qui n'ont pas fait de la politique pour s'enrichir. C'est à ce prix seulement que Sir Wilfrid rendra à son parti sa vigueur des anciens jours. Qu'il se rappelle l'exemple de Napoléon à son retour de l'île d'Elbe: quand ses vieux soldats l'aperçoivent de nouveau, ils arrachent leurs cocardes blanches pour y substituer les cocardes tricolores qu'ils avaient gardées dans leurs sacs. Aussitôt l'enthousiasme renait et l'aigle impérial vole de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame : il fit la conquête de la France.

Les vieux libéraux ont gardé, eux aussi, la cocarde de 1896 et ils seront fiers de l'arborer de nouveau dès qu'ils verront disparaitre de l'état-major ceux qui compromettent notre parti par leur impronité, leur cupidité et leur manque d'esprit public.

UN VIEUX LIBERAL.

—-)o(—

THEATRE NATIONAL

La pièce qui sera jouée au National la semaine prochaine et qui a pour titre : "La Petite Chocolatière", sera un des succès de la saison.

Gaie, spirituelle, d'une note comique et dramatique tout à la fois, cette comédie sera interprétée par les brillants artistes de M. Gauvreau. Due à la plume alerte de Paul Cavault, "La Petite Chocolatière" plaira énormément au public.



AMUSEMENTS

Theatre National

Coin Beaudry et Ste-Catherine Est
GEO. GAUVREAU, Dir.-Prop.

Le seul théâtre français à Montréal
La meilleure troupe du continent

SEMAINE DU 14 NOV.

"La Petite Chocolatière"

Pièce en 4 actes, par
PAUL GAVAULT.

Orpheum

SEMAINE PROCHAINE
2.05 hrs. et 8.10 hrs. p.m.

Tom Maun & sa Troupe

dans l'intéressante scène, qui est le plus grand succès de cette saison, en vaudeville.

When Pat was King

KATHLEEN CLIFFORD

8 Autres gros numeros, 8

THE AMERICAN GIRL.
Sélection par l'Orcheste de l'Orphéum.

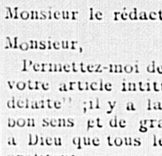
ORPHEUMSCOPE
Les dernières vues animées.
PRIX POPULAIRES

Parc Sohmer

Ouvert tous les
Dimanches

3. P M. et 8 P. M.

Admission 10 cts



Aronson & Rothberg
Prêteurs sur ... et bijoux
118 RUE ... 2.
ARGENT ... TER sur Diamants, montres, bijoux, vêtements, fourrures et nouveautés
110-[illegible]

OPINIONS

A propos de la marine

Monsieur le rédacteur du "Pays",

Monsieur,

Permettez-moi de vous féliciter pour votre article intitulée "Lendemain de defaite" ;il y a la-dedans beaucoup de bon sens et de grandes vérités; plaise à Dieu que tous les vrais libéraux en profitent.

Mais là à mon avis n'est pas la vraie raison de la defaite; le peuple Canadien dans son ensemble est contre la marine, je dois vous dire que je ne crois pas pour ma part que les journaux refletent l'opinion publique, ceci s'adressant autant aux journaux anglais qu'aux journaux français; j'en ai eu tout dernierement la preuve convaincante à la suite d'une contre manifestation très importante qui a eu lieu dans l'ouest de notre ville au sujet de l'affaire Nathan et que les journaux aussi protestants que catholiques ont passés sous silence.

Je me demande sérieusement, si les émigrés qui habitent les grandes plaines de l'Ouest sont si sympathiques à cette question, tel n'est encore pas mon avis, ces gens arrivent de pays pour lesquels la marine de guerre est une lourde charge, et ils savent parfaitement que lorsqu'on met le doigt dans l'engrenage des armements le corps y passe bientôt tout entier; les unions ouvrières et les socialistes dans l'extrême Ouest ne sont également guère sympathiques à la chose.

Quant à la masse des Canadiens-français, elle est franchement hostile à l'idée, les journaux nous répètent sans cesse : nous devons ci, nous devons ça à l'Angleterre, que deviendrions-nous sans elle ? Mais que diable il y aurait bien moyen de vivre sans elle à la rigueur on a déjà vécu sans elle autrefois; nous sommes de bons amis des Anglais, parce que les Anglais sont pour nous de bons clients, mais de là à aller nous faire tuer pour un pays qui n'est pas la mère-patrie, il y a un bout; il est évident que si l'Angleterre était en danger, nous ne refuserions pas par un moyen ou un autre de contribuer à sa défense, c'est notre intérêt direct, mais nous ne devons pas oublier que si nous avons des libertés, nos pères les ont acquises au prix de leur sang et ces libertés, ils les ont en quelque sorte arrachées à l'Angleterre, tant pis pour ceux qui l'ont oublié.

Quant au danger d'une attaque à main armée par nos voisins des Etats-Unis ou par un état européen ou asiatique, c'est une vraie FARCE, quand les Etats-Unis voudront s'emparer du Canada ils s'en empareront, ce n'est pas avec de la flotte qu'il faudra alors défendre nos frontières. Mais qu'une puissance étrangère veuille s'en emparer la doctrine de Monroe est là pour nous défendre et ceux qui ont habité l'Europe et qui sont un peu au courant de la politique de par là-bas savent que cette doctrine fait loi dans les vieux pays. L'Amérique aux américains.

La meilleure politique pour nous, Canadiens, c'est de profiter des circonstances et aussi longtemps que ces circonstances nous seront favorables c'est d'éviter au pays les charges du militarisme naval ou terrien.

C'est pour cela que je suis contre la marine.

Votre dévoué,
P. PROULX.

The Canadian Alimentary
COMPANY LIMITED

Venez voir nos VINS

Nous avons les meilleures Marques.

Prix très moderés

Grand choix de Liqueurs, de Conserves et de Produits Alimentaires

Le Régal

The Canadian Alimentary Company
A. CHAZALON, Directeur-Gérant.
564 Ste-Catherine Ouest
Telephone Uptown 6294

Pour éviter un trop grand malheur

Lorsque passe la mortalité dans votre milieu, le malheur est déjà assez grand, pour que vous songiez à vous éviter d'autres soucis.

Et c'est en vous joignant à l'ASSOCIATION DE FRAIS FUNERAIRES de la

Cie H. Bourgie, Limitée
$1.00 PAR ANNEE

que vous les épargnerez.

Vous vous protegerez contre les malheurs qui nous menacent tous. Demandez notre circulaire qui vous donnera tous les détails de notre organisation funéraire, et ce à quoi nous nous engageons au décès d'un de nos abonnés.

La Compagnie H. Bourgie,
LIMITEE.
Entrepreneurs de Pompes Funebres
Téléphone Bell Est 3175.
Succursale: 1460 Ste-Catherine Est, Tel. Bell Est 702. Marchands 1592
" 1929 Boulevard St-Laurent, Téléphone Bell St.Louis 250.

Otis - Fensom Elevator Co. Ltd

Manufacturiers des Ascenseurs
OTIS - STANDARD

ASCENSEURS HYDRAULIQUES
ASCENSEURS ELECTRIQUES . .
ASCENSEURS A VAPEUR . . . .
ASCENSEURS A LA MAIN. . . .

Bureau Principal :
Edifice Confederation Life.
TORONTO Ont.

Bureau de Montréal :
423, rue St-Jacques.
MONTREAL Que.

Les Hommes d'affaires ne doivent pas oublier que

The Dominion Light, Heat & Power Company

offre l'électricité pour l'éclairage et le pouvoir à meilleur marché que toute autre Compagnie.

En operation depuis le 1er Mai

TERMES SPECIAUX aux MAISONS D'AFFAIRES

Ecrivez ou téléphonez à nos bureaux et nous vous enverrons notre représentant qui vous donnera toutes les explications nécessaires.

Bureau Chef : 282, Ste - Catherine Ouest
Coin Sainte-Catherine et Saint-Alexandre

Telephone Up 6110 — *L. G. READ, Gerant.*

$1.00 LE GALLON **$1.00**

Vins de Claret de Bordeaux

Nos Vins Francais Importés sont ce qu'il y a de mieux. Nous invitons les connaisseurs.

GRAVEL FRERES, Coin Ste-Catherine O. et Ave. Collège McGill.
Telephone Uptown 3283-3284.

COGNAC BOUQUET
COGNAC MEDICO-TONIC
COGNAC ★★★-V.S.O.-V.V.S.O.P.
COGNAC 1847

LUCIEN-FOUCAULD & Co

COGNAC

AGENTS :
HUDON & ORSALI
MONTREAL

VOUS DESIREZ ACHETER DES PROPRIETES OU LOTS A BATIR, ADRESSEZ-VOUS A **O. EMOND** EDIFICE BANQUE EASTERN TOWNSHIPS COIN des rues McGILL ET ST-JACQUES
Tel Main 6998 **Courtiers en Immeubles** 34 j.n.o.

A. W. CHRISTIE REALTY CO.

Chambre 105, Edifice Lindsay
Téléphone : Uptown 735. **518, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal, Qué.**

PARC SALABERRY

Des détails complets seront annoncés cette semaine, au sujet de la vente des lots sur cette magnifique propriété. .·. .·. .·.

PARC CARILLON

Les lots de se parc sont à vendre à $125.00 chacun.

On se rend au Parc Carillon très facilement, en prenant un tramway du Sault, (Back River) jusqu'à la station Henderson, c'est la deuxième ferme à l'est de la Station.
Ou bien téléphonez pour un auto, et nous vous transporterons sur les lieux
Nous y avons des agents.

AVEC $10.00 COMPTANT ET $5.00 PAR MOIS

Vous achetez un **OLT** *situe sur les rues*

Victoria, Edouard VII,
Cinquième Avenue, Marie-Anne, Bromby,
Allard et Boulevard

DANS LE NOUVEAU

QUARTIER EMARD

Egouts, Macadam, Eau, Trottoirs, Lumière Electrique et Travaux d'Embellissement.

Une grande **Manufacture** nouvelle, employant plusieurs centaines d'hommes, est en voie de construction sur nos terrains mêmes, et sera en opération au printemps prochain.

ACHETEZ AVANT L'AUGMENTATION

LA COMPAGNIE FEDERALE D'IMMEUBLES ET D'ADMINISTRATION
LIMITEE

BUREAU : Coin 5ième Avenue et Hamilton, -:- QUARTIER EMARD.

W. PEPIN,
Agent Special.

PAR les temps frais, brumeux et pluvieux où l'on est exposé à se refroidir ou à contracter un rhume, un verre de

GIN CROIX ROUGE

pris avant de sortir préviendra ces indispositions fâcheuses en entretenant la chaleur du corps.

Cette vieille eau-de-vie, strictement pure, est distillée et embouteillée sous le contrôle du gouvernement dans l'intérêt du consommateur.

BOIVIN, WILSON & CIE,
Agents,
520 rue St-Paul, - MONTREAL



LES TEMPS EPIQUES



Moi, j'sus t'écossais, pas catholique; mais, par exemple, dans la neige... j'eale pas plus que les autres.



BON CATHOLIQUE?—You bet! J'ai rien qu'un petit défaut... j'sus t'irlandais.



LE MOUTON NATIONAL.—Qu'est-ce qu'ils vont ben me faire le 17— j'ai pu de laine.

Le "Pays"

BUREAUX

55 St-François-Xavier Montréal
ABONNEMENT, un an . . $1.00
ABONNEMENT, six mois . . 50

Prière d'adresser toutes correspondances comme suit:

LE "PAYS"
Boîte 2541
Bell Tel. Main 6765 Montréal

IRONIE DU SORT

C'est au patinoir Ontario que les nationalistes ont lancé leurs paroles incendiaires: Et c'est le Stadium qui brûle.

—)o(—

QU'IMPORTE ?...

Les orateurs nationalistes se font banqueter en masse.
Au whisky ou à la p'tite bière ?
Après tout,
' Qu'importe la boisson pourvu qu'on ait l'ivresse."

—)o(—

EST-CE LA COMETE?

Décidément, le vent est aux surprises.
Après Drummond-Arthabaska et la province de Québec, c'est le tour de New-York et des Etats-Unis.
Ça doit être un effet de la comète.

—)o(—

QUI AURAIT CRU

Dit la "Patrie":
"M. Perrault déclare que si l'organisation libérale avait été meilleure, il aurait obtenu une bonne majorité."
Qui aurait cru que M. Ecrément pouvait et savait si mal organiser ?
Voilà une gloire en train de filer.

—)o(—

UN FAUX PRETEXTE

L'Hon. Juge Charbonneau a déclaré, au cours de son jugement, que la lettre de Milette au conseil municipal n'avait été qu'un FAUX PRETEXTE pour instituer une enquête sur le Grand-Orient à Montréal.
Les faux prétextes sont les armes ordinaires des gens dont la conscience est louche.

—)o(—

SA MUSE !...

Un reporter, amant des muses, c'est à n'en pas douter, intitulait récemment une nouvelle, dans un de nos grands journaux:
Monsieur du ROURE
Est de RETOUR
Pour ses COURS
de Littéra...TOURE (!)
Sans calembour, c'est OUR de force!

DES "LATINS"

Un journal parle d'un nommé Cicéron qui récitait des poésies la bouche pl ine de cailloux.
Ça fait penser aux vers de Chapman s'adressant à l'Angleterre:
"Elle enfanta Newton, comme ROME ARCHIMEDE."
Oh ! nous sommes des Latins, ça perce!

—)o(—

LENDEMAIN DE DEFAITE

Les commentaires de certains journaux ministériels à propos de la défaite de Drummond-Arthabaska ont été particulièrement savoureux.
Entre autres choses, le "Soleil" disait que les nationalistes se sont payés la tête des électeurs de ce comté A BON MARCHE.
Est-ce une larme de regret pour les milliers de dollars dépensés par nos amis sous la haute et incomparable direction de M. Arthur Ecrément, on voit avec quel succès ?

—)o(—

DRUMMOND & ARTHABASKA

Le "Canada" tente d'atténuer la défaite que nous avons subie à Drummond-Arthabaska en scrutant le passé électoral de ce comté pour essayer d'y découvrir qu'on n'y a jamais fait de luttes sérieuses entre les conservateurs et les libéraux.
Si la découverte que notre confrère prétend avoir faite est vraie cela prouve que les conservateurs ne se sont jamais sentis assez forts, dans ces deux comtés, pour v livrer une bataille rangée.
D'ailleurs, les faits sont les faits. Nous avons été battus dans une forteresse libérale et nous devons prendre notre médecine comme des hommes.

—)o(—

FEUILLET THEATRAL

La chronique théâtrale de notre collaborateur Ernest Tremblay nous étant parvenue trop tard, nous nous voyons forcément obligés de la remettre à la semaine prochaine, alors que M. Tremblay reprendra le cours de sa rubrique coutumière dans notre journal.

—)o(—

LE Dr. HERVIEUX

Le Dr Henri Hervieux a été désigné pour remplacer feu le Dr Rottot dans la corporation des administrateurs de l'Université Laval.
C'est un témoignage de considération et d'estime dont il est digne à tous les égards.

L'éternelle comédie

Les Chevaliers de Colomb Canadiens-Français veulent des déclarations

Les actes valent mieux que les mots

Les différentes loges canadiennes-françaises de la Province de Québec de la Chevalerie de Colomb sont quelque peu interloquées à la suite des événements récents qui ont démontré que cette société, sous le couvert d'un ardent catholicisme, n'avait d'autre but que de faire parvenir des Irlandais aux premiers postes, partout, dans l'Eglise comme dans la finance, dans la politique comme dans la magistrature, et cela par tous les moyens... honestly if you can but make money.

Aussi faut-il voir la dégringolade.

Les diverses loges, celle des Trois-Rivières en tête, ont protesté et réclamé des officiers supérieurs "une déclaration ou un arrêt faisant connaitre que l'Ordre des Chevaliers de Colomb ne protège aucune nationalité au détriment d'une autre", etc etc.

Oh ! nous serons bien toujours les mêmes. Une déclaration ! Mais c'est la chose la plus facile au monde et nous espérons la lire un de ces jours cette déclaration.

Des mots que tout ça; ce qu'il faut, ce sont des actes.

Le maire Guerin DECLARE tous les jours qu'il aime les Canadiens-Français et il faut voir avec quelle désinvolture il les traite; Sir Lomer Gouin DECLARE qu'il nous faut "la réforme scolaire dans toute sa plénitude" et il fait voter des lois qui nous font reculer; Mgr Fallon DECLARE qu'il veut le bien de toutes ses ouailles indépendamment de leur race et il fait tout ce qu'il peut pour assimiler les nôtres; le sénateur Dandurand DECLARE que le patronage est une cause de corruption dans la ville de Montréal, mais il pense autrement quand il s'agit d'Ottawa; les nationalistes DECLARENT que la contestation de Saint-Jacques fera surgir des révélations épouvantables et ils règlent l'affaire à l'amiable; bref, presque tout le monde déclare telle et telle chose et agit tout autrement. Les loges de la Chevalerie de Colomb feraient mieux de réclamer des actes. Comme question de fait ce serait une plus sûre garantie.

Mais, voyez-vous, des mots sonores, du clinquant, tout ça suffit amplement pour les Canavens.

En somme, ce que veulent les loges, c'est de se faire "emplir".

Oh ! mouton national !

A. C.

"ON RETROGRADE"

Dit le juge Lebeuf en parlant de nos écoles

Dans une cause où l'on voit un peu la façon dont sont considérées nos institutrices en général, l'honorable juge Lebeuf a exprimé les vues de bien du monde.

"Partout, dit-il, les écoles sont dans un état déplorable." Il trouve indigne qu'une institutrice soit obligée de scier son bois, de le fendre, de veiller au chauffage de la maison, de même qu'à son entretien général. "On rétrograde sous ce rapport au lieu d'avancer", a ajouté M. le juge Lebeuf. Ainsi on a abrogé l'an dernier un des meilleurs statuts concernant les écoles en rendant nul celui qui décrétait l'uniformité des livres."

Les gens de la "Croix" et d'ailleurs vont penser, à coup sûr, que ce magistrat est subventionné par quelque loge pour parler ainsi.

Sir Lomer Gouin trouvera difficilement parmi les bons citoyens, les hommes libres et les pères de famille salariés quelqu'un pour approuver ou justifier son inqualifiable capitulation de la dernière session sur la question de l'uniformité des livres.

L'arrêt du juge Demers

La commission scolaire devra rentrer dans la légalité

Ce que nous prévoyions est arrivé; le jugement de l'Honorable Juge Demers suspend l'action illégale de la Commission Scolaire et donne raison sur toute la ligne à Monsieur le Commissaire Lafontaine dont l'attitude courageuse lui avait attiré l'admiration des honnêtes gens.

La tentative d'influencer la justice a échoué une fois de plus.

Nos juges n'obéissent plus aujourd'hui qu'à la loi et à leur conscience.

Pour avoir voulu sortir de la légalité, et s'éloigner des préceptes du Christ qui commande de s'aimer les uns les autres, la commission s'est mise dans un joli pétrin.

C'était si simple pourtant d'être bon humain et juste.

Si réellement il faut avoir la foi d'un Tertullien, pour enseigner à crayonner et à tracer des lignes, les membres de la Commission eussent agi chrétiennement en attendant au printemps prochain pour mettre fin de la façon la plus naturelle à l'engagement de professeurs qui avaient cessé de leur plaire.

Ils eussent évité de faire du tort à de braves pères de famille, et sans bruit, sans heurt, sans violence, sans récrémination même, la scission entre les professeurs et la Commission se serait faite.

Ceux-là s'en seraient allés, bénissant presque la main qui les frappait; même injustement.

Mais non, il fallait le bruit, le scandale ! De nos jours le pilori moral a remplacé le bucher.

MARIUS



CIGARETTES
EGYPTIENNES
MOGUL
Bouts en liège 15 c. la boite

DEWAR'S WHISKY

Le meilleur au monde.—Celui qui se vend le plus.—Les ventes augmentent chaque année

AUDITORIUM, rue Berthelet, Pres BLEURY
Dimanche a 2 hrs et demie, p. m.
MEETING de PROTESTATION
sous les auspices du Travail Organisé
Federanko, le réfugié russe.
Le Canada est-il un pays libre ?
LE MAIRE GUERIN PRESIDERA
ADMISSION GRATUITE

Eastern Business College
151, Rue Saint-Denis
Tel. Est 2992
Classe Jour et Soir pour Demoiselles et Messieurs
Sténographie, Clavigraphie et ouvrage de Bureau; Français, Anglais, Calcul, Comptabilité, Correspondance, etc., Télégraphie et Travail de Chemin de Fer; Préparation pour Brevets de Droits, Médecine, Art Dentaire, etc., Sciences préparatoires à l'examen d'admission à l'Ecole Polytechnique, Nos succès antérieurs prouvent que nous donnons le cours de CONVERSATION ANGLAISE le plus PRATIQUE et le plus RAPIDE.
Le seul collège où tous les cours sont strictement individuels. 43-8ins

Chevaux à Vendre
Nous avons toujours en mains un stock très considérable de chevaux légers et de traits. Notre écurie est une des plus vastes du Canada. Satisfaction garantie à tous les clients. J. E. Charlebois, 567 St-Paul, coin St-Henri. Main : 2369 et 3995.

AVIS DE VENTE
Dans l'affaire de
ARMAND MARTIN, Marchand.
727 Ste-Catherine Est.
Montréal.
Le soussigné vendra à l'encan public au No. 69 rue St-Jacques, Montréal, VENDREDI LE 18 NOVEMBRE 1910, A 11 HEURES A. M.,
l'actif suivant :
Stock de fourrures . . . $1,235.37
Chapeaux, casquettes et gants 365.31
Fixtures et fournitures . 342.65
Droits dans le bail à $40.00 par mois
Conditions : comptant. Le magasin sera ouvert pour inspection du stock, jeudi, le 17 novembre 1910, veille de la vente.
Pour autres informations s'adresser à
NAPOLEON ST-AMOUR,
Cessionnaire.
11 Place d'Armes, Montréal.
MARCOTTE FRERES. Encanteurs.

A VENDRE
A VENDRE.—Avenue du Parc. Coin de commerce superbement bâti, rapportant $3,180 de loyer. Prix $31,500. longs baux.
PARENT FRERES, 56 rue St-Jacques

A VENDRE. Avenue Esplanade près Avenue Mont-Royal, bâtisse en brique pressée comprenant trois plein-pieds. Améliorations modernes, loyer $588. Vendrait à bon marché et conditions faciles.
PARENT FRERES, 56 rue St-Jacques

WESTMOUNT.—Claremont Avenue, Deux superbes cottages, 10 pièces, modernes dans toute l'acception du mot, fini bois dur. Prix $6,500. Conditions $1,0000 comptant.
PARENT FRERES, 56 rue St-Jacques

A VENDRE.—Coin Sud-Ouest, St-Antoine et St-Martin, 50 x 45 pieds. Conditions faciles.
PARENT FRERES, 56 rue St-Jacques

McGILL COLLEGE AVE, NO. 33. Grande maison en pierre, 14 pièces, se convertirait avantageusement en magasin. Prix $16,000.00
PARENT FRERES, 56 rue St-Jacques

A VENDRE WESTMOUNT.—Dernier cottage en brique pressée, améliorations modernes, 8 pièces, prix $4,500.
PARENT FRERES, 56 rue St-Jacques

A VENDRE.—Rue Hutchison, six beaux flats en pierre, modernes dans tous leurs détails. Loyer $1,688. prix, $16,500.
PARENT FRERES, 56 rue St-Jacques

A LOUER, No. 174 St-Denis. Belles suites de bureaux de quatre pièces chacune, prix. $15.00 chaque série.
PARENT FRERES, 56 rue St-Jacques

PARENT FRERES
Immeubles et Prets
56, RUE ST - JACQUES

Claques POUR Dames
DE PREMIERE QUALITE, TOUTES LES GRANDEURS, VALEUR REGULIERE 85c.
48c.

CLAQUES POUR ENFANTS de première qualité, valeur régulière 50c. à
28c

CLAQUES POUR HOMMES, valeur régulière $1.00. Grandeurs 9, 10 11 et 12 à . . . . . .
48c

CLAQUES POUR HOMMES de première qualité. Toutes les pointures. Valeur régulière $1.25 à . . . . .
78c

CLAQUES POUR GARÇONNETS, de première qualité, valeur reégulière 85c.
58c

PARDESSUS EN DRAP A UNE BOUCLE POUR HOMMES, de première qualité, valeur régulière $2.00. Toutes les grandeurs à . . . . . .
$1.28

CLAQUES POUR JEUNES GENS, valeur régulière 70 c. à . . . . .
48c

CLAQUES POUR DEMOISELLES, de première qualité, valeur régulière 60c à
38c

CLAQUES POUR DAMES, valeur régulière 50c. Grandeurs 6, 7, 8, et 9 à
18c

Boston Shoe Store
Coin Ste-Catherine et Mansfield.
Commandes par la poste remplies.



Suprême Elégance
Fini Impeccable
Voilà ce qui distingue les vêtements en
Fourrures
qui sortent des magasins
O. NORMANDIN,
350 Rue Saint-Laurent,
près de la rue Ste Catherine.

ACADEMIE DE DANSE — PROF. LACASSE, MONTREAL
Téléphone Bell Est: 4523
Académie de Danse
Professeur A. Lacasse
SALLE NATIONALE
270, RUE MONTCALM, coin Ste-Catherine.
Ouvert le Jour et le Soir.

1000 Couchettes en fer avec Sommier et Matelat
Bargain $5.49
Chez TIPOGRAPH FR RES
Marchand de Meubles, Poeles et Tapis
1352 A 1358 RUE STE-CATHERINE EST. TEL. BELL EAST, 2829.

CHASSEURS ET TRAPPEURS
ENVOYEZ VOS FOURRURES A
REVILLON FRERES, Limitee
134-136, Rue McGill, MONTREAL
Vous serez bien traités, vous aurez un assortiment honnête, des renseignements exacts et le plus haut prix du Marché.
MAISON FONDEE EN 1723

Lunettes, Lorgnons, Yeux Artificiels
Examen de la vue
SATISFACTION GARANTIE A LA
PHARMACIE NAULT
42 STE-CATHERINE EST

EPARGNEZ VOTRE ARGENT
Si vous avez besoin d'un complet ou un pardessus fait à ordre, dans les derniers goûts à des prix raisonnables. Venez nous voir, nous vous garantissons satisfaction.
Nos prix sont plus bas qu'ailleurs, et nous nous ferons un plaisir de vous montrer nos marchandises, vous n'êtes pas obligés d'acheter.
Pardessus ou Complet fait a ordre de $12.00 a $25.00
ALEX. LANGLOIS
MONTREAL CUSTOM TAILORING CO.
43, Rue Ste-Catherine Est, .. Montréal
TELEPHONE BELL: EST 1596

POURQUOI SOUFFRIR ?
DES CORS AUX PIEDS QUAND LE
C. I. S.
CORN CURE
ENLEVE LA DOULEUR EN 24 HRS. EN VENTE PARTOUT, 25 CTS.
Si votre pharmacien ne l'a pas, adressez-vous
GOYETTE, Pharmacien, - Coin Rachel et Cadieux.
Telephone : St-Louis 1458.

Un Club pour tout le monde
Depuis le peu de temps que le Café Bouillon est ouvert, il s'est placé à la tête de tous les restaurants pour la meilleure classe des hommes de profession et de gens d'affaire de la Cité.
La cuisine y est parfaite, le service correct, et l'on y trouve tout ce que l'on peut désirer.
ON PREPARE SUR DEMANDE DES DINERS D'AMIS (Dinner Parties)
BOUILLON — Cote de la Place d'Armes.
Fournisseurs de l'Hotel de Ville durant le Congres